

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE 2011

Rétro 2011

En textes
et en images

Les cahiers

du



Canard
Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Cinquième année N°231-du vendredi 23 décembre 2011 au 5 janvier 2012 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

LE MOT DE L'ANNÉE

DEGAGE!



EDITO

Par

Abdellah Chankou

Le mot de l'année : Dégage !

«**D**égage!» ou «*Irhal*» en arabe: Ce slogan est né lors de la révolte tunisienne suite à l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi le vendeur ambulant. Depuis, plusieurs milliers de jeunes Tunisiens ont pris le relais de la contestation en défiant courageusement le président Ben Ali, brandissant devant son palais des banderoles réclamant son départ.

«Dégage» est devenu aussitôt le symbole et le cri du cœur des révoltés arabes assoiffés de démocratie, de changement et de justice sociale. «Dégage!» est aussi un mot d'ordre à forte teneur sociale puisque le moteur du soulèvement contre les dictatures arabes a pour nom chômage, injustice sociale, absence d'un partage équitable des richesses et spoliation de la dignité.

De Libye à l'Égypte en passant par le Yémen et la Syrie, ce mot magique a fait fleurir

le « *printemps arabe* » dans un élan populaire impétueux qui a mis fin à la dictature de Ben Ali, au régime sanguinaire de Kadhafi et au système autocratique de Moubarak. Au Bahreïn, la solidarité contre-révolutionnaire des monarchies du Golfe a tué dans l'œuf le mouvement de contestation. Seuls Bachar Al Assad et Abdallah Saleh

«Dégage» est devenu aussitôt le symbole et le cri du cœur des révoltés arabes assoiffés de démocratie, de changement et de justice sociale.

continuent à tenir tête au peuple des révoltés en recourant à la répression. Mais pour combien de temps encore? La théorie des dominos fonctionne à merveille. À qui le tour ?

«Dégage!» symbolise le réveil des gouvernés arabes

qui se sont longtemps résignés devant la confiscation du pouvoir par leurs gouvernants. Du coup, le monde entier est en train d'assister à une métamorphose dans des pays réputés jusqu'ici imprenables, favorisant du coup l'émergence d'une nouvelle élite politique portant la barbe et le foulard.

Et si le but final du «*Printemps arabe*» comme le qualifie l'occident était de favoriser l'avènement des islamistes au pouvoir dans le cadre d'une nouvelle redistribution des cartes au sein du monde arabo-musulman ? En tout cas, le résultat est là : En Tunisie, les islamistes d'Ennahda de Rachid Ghannouchi ont pris le pouvoir, au Maroc, ce sont leurs congénères du PJD qui ont remporté les élections législatives, en Libye, les tombeurs de Kadhafi ont proclamé leur volonté d'appliquer la loi islamique. Il ne faut pas quand même «*chariaa*»... ■

DE L'ÉQUILIBRE NAÎT LA SÉRÉNITÉ



CAPITAL MARKETS. DES EXPERTS AU SERVICE DE L'ÉQUILIBRE DE VOS FLUX FINANCIERS

Évoluer dans un monde de plus en plus complexe où l'environnement économique ne cesse de changer requiert beaucoup d'expertise. Vous permettre de mesurer et maîtriser les risques et vous offrir la visibilité nécessaire pour piloter votre entreprise au mieux de vos intérêts, telle est la vocation de la salle des marchés Attijariwafa bank. Couverture de risque de taux, de change, de matières premières, produits de placement spécifiques et structurés, etc. Bien plus que cerner vos besoins et y apporter des réponses personnalisées, nos experts vous permettent de garantir l'équilibre de vos flux financiers et d'avancer en toute sérénité.



Attijariwafa bank

CAPITAL MARKETS

ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE

2011, l'année du retour de la politique

Le PJD : La dernière carte politique

Plus ou moins attendue, la victoire du PJD lors des élections législatives du 25 novembre puise sa force dans la soif de changement. Les partis classiques étant usés par plusieurs décen-



Abdelilah Benkirane

nies de pouvoir, les Marocains dans leur majorité ont voulu essayer les islamistes qui ont travaillé la société par leur discours basé sur la religion. Du coup, Abdelilah Benkirane devient Premier ministre. Un destin national pour cet ancien homme de gauche qui a viré islamiste bon teint bon genre.

Maintenant qu'ils sont au gouvernement, les Marocains attendent d'eux autre chose que les prêches enflammés sur les travées de l'opposition. Le temps de l'action est arrivé.

La résorption du chômage, la réhabilitation de l'école publique, l'égalité devant la justice, la moralisation de la vie publique, des soins médicaux de qualité, etc...

Les islamistes dits modérés ont du pain sur la planche. Ils sont surtout attendus sur des actions de nature à améliorer les conditions de vie du grand nombre. D'où leur choix de s'octroyer les ministères à connotation sociale, laissant aux autres partenaires les départements comme le tourisme où ils n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre.

Or, le programme électoral du parti, ressemblant plutôt à un catalogue de

bonnes intentions, aura du mal à résister à la réalité du pouvoir. Selon un expert économique, le PJD a besoin de mobiliser le double du budget habituel pour tenir ses promesses. Mais où trouver le complément de ressources nécessaires et réaliser un taux de croissance de 7% alors que la crise sévit partout notamment chez les partenaires européens du Maroc ? Peut-être que les islamistes vont encore nous étonner en sortant des recettes magiques de leur lanterne merveilleuse.

En tout cas, le gouvernement Benkirane n'a pas le droit de décevoir. Abdelilah Benkirane en est conscient et a peur de perdre la confiance placée en son parti par le peuple. Un échec éventuel des islamistes c'est du pain bénit pour Al Adl Wal Ihssan qui sont toujours en embuscade.

L'USFP s'offre une cure d'opposition

L'USFP a reçu cinq sur cinq le message des électeurs. En le plaçant à la 5ème position avec 39 sièges, ils ont sanctionné le socialisme au pouvoir qui tous comptes faits a été décevant y compris selon les militants du parti. Réunis en conseil national dimanche



Abdelouahed Radi

4 décembre, ils ont décidé à une large majorité de renvoyer leur parti sur les bancs de l'opposition.

En fait, le bureau politique était partagé concernant l'affaire de la participation dans un gouvernement islamiste. Certains étaient contre arguant du fait que ce serait une hérésie que l'USFP

s'allie avec le PJD alors que d'autres ont développé un avis contraire estimant qu'il serait incohérent que leur parti s'oppose à un gouvernement qui a reçu un mandat franc et clair pour mener des réformes profondes.

Certes. Mais peut-être aussi que le peuple à travers son vote massif pour les barbus ne veut plus du retour de l'USFP au pouvoir, préférant donner sa chance à un PJD encore vierge. C'est ce message qui a été finalement entendu par les troupes socialistes.

En effet, Il était grand temps que les vieux éléphants usés par près de 13 ans de pouvoir non-stop s'accordent une période de diète en permettant au parti de faire son autocritique et de se refaire une santé au soleil de l'opposition. «*Il est hors de question pour l'USFP de brader son identité (ou ce qui en reste) pour quelques strapontins* », a fanfaronné son Premier secrétaire Abdelouahed Radi au sortir de la réunion du conseil national. Il n'en fallait pas plus pour que les vieux caciques du parti montent au créneau pour faire le service après vente de la décision prise de cracher dans la soupe. L'USFP dans l'opposition saura-t-il redorer suffisamment son blason pour absorber la colère de la rue squattée par le Mouvement du 20 février ?

PAM : La fin d'une aventure

Après une éclipse ayant commencé depuis la naissance du Mouvement du 20 février qui a réclamé avec force slogans son retrait de la vie politique et la dissolution de son parti, Fouad Ali El Himma revient brutalement ce mercredi 7 décembre au-devant de l'actualité : Il est nommé, tout comme Yassir Znagui la veille, conseiller du Souverain selon un communiqué du cabinet royal. Prévisible, cette nomination sonne la fin de l'aventure PAM qui a cristallisé dès sa création les mécontentements et déchaîné les passions en raison de ses visées hégémoniques dénoncées par ses adversaires. Principalement les islamistes du PJD que le PAM a combattus de manière frontale. Vainement. Leur victoire aux législatives du 25 novembre signe l'échec le nouveau-

né du paysage partisan. Pour les observateurs, le retour au palais de l'ami du Roi est de nature à détendre l'atmosphère politique qui a connu ces derniers temps une certaine crispation. D'ailleurs, Abdelilah Benkirane ne s'y est pas trompé il était le premier à prendre son téléphone pour féliciter son ennemi intime pour « la nouvelle confiance royale ». Les deux hom-



Fouad Ali El Himma

mes ont décidé d'enterrer la hache de guerre et d'ouvrir une nouvelle page. Envoyé à l'opposition alors qu'il espérait gouverner avec le RNI, le PAM a-t-il encore de l'avenir ? Les deux partis qui ont lié leur destin politique pour le meilleur et pour le pire survivront-ils à l'opposition ? Tout porte à croire que le PAM sans son homme fort qui l'a façonné et fortifié est condamné à la banalisation pour ne pas dire plus. Aussitôt après sa nomination au cabinet royal, M. El Himma a annoncé sa démission de toutes ses responsabilités au sein du parti ainsi que de son poste de président de la commune de Ben Guérir d'où il est issu.

En tant que conseiller royal, va-t-il revenir autrement en jouant cette fois-ci le rôle d'interlocuteur objectif de la classe politique ? Une chose est sûre : Le retrait de l'ex-ministre de l'intérieur de la vie partisane va faire beaucoup d'orphelins parmi les membres du PAM qui ont pour la plupart rejoint le Tracteur par opportunisme. Pauvre Cheikh Biadillah qui n'a jamais été qu'un sous-chef non pas par vocation mais par convocation ! ■

BANQUE **POPULAIRE**
FAITE POUR VOUS



OUVERTURE DE LA **10000**ÈME

AGENCE BANQUE POPULAIRE
1^{ER} RÉSEAU D'AGENCES BANCAIRES AU MAROC

1000 NOUVEAUX CLIENTS
RECEVRONT 1000 DH*

www.gbp.ma

*OFFRE SOUMISE À LA DOMICILIATION DU REVENU. LES 1000 GAGNANTS SERONT TIRES AU SORT PARMI LES CLIENTS AYANT OUVERT UN COMPTE ENTRE LE 5 ET LE 31 DÉCEMBRE 2011. LE RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION EST ADRESSÉ, À TITRE GRATUIT, À TOUTE PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE QUI EN FAIT LA DEMANDE. IL EST DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.GBP.MA.

Fidèle à sa dynamique de développement et à sa volonté de proximité, la Banque Populaire a inauguré sa **1000^{ème} agence** au Morocco Mall de Casablanca.

Pour fêter cet événement exceptionnel, la Banque Populaire offre à **1000** nouveaux clients à travers le Royaume, la somme de **1000 DH** versée directement sur leur compte*.

La Banque Populaire, **1^{er}** réseau d'agences bancaires au Maroc, toujours plus proche de vous.

(R)évolution constitutionnelle



C'est une Constitution de continuité. Pas de rupture. Mais qui instaure un nouveau pacte entre la monarchie et le peuple. Une Constitution où le Roi, loin d'être dénué de tout pouvoir comme dans le système espagnol ou britannique, agit toujours en chef politique et religieux avec une présence, il est vrai moins forte qu'auparavant, dans la gestion des affaires du pays. Une différence de taille, cependant: L'Exécutif fonctionnera désormais clairement avec deux têtes: Le chef de l'État et le chef du gouvernement. Sur proposition du second, le premier procède à la nomination des ministres, walis et gouverneurs, ambassadeurs et patrons des établissements publics «stratégiques».

Réformes politiques

On verra si le patron du gouvernement aura de manière effective la haute main sur le choix des hommes. Car jusqu'ici l'institution du Premier ministre pour des raisons que tout le monde connaît préférerait se mettre sous le parapluie monarchique plutôt que d'assumer ses attributions. Cela dit, le contexte national n'est pas encore mûr pour une monarchie parlementaire. D'où ce compromis qui instaure pour la première fois un certain rééquilibrage des pouvoirs entre la Constitution de 1996 et les monarchies démocratiques occidentales.

Un compromis qui arrange l'ensemble des acteurs, notamment les partis politiques qui ne sont pas prêts, en leur état actuel de décomposition avancée, à gérer seuls les affaires publiques. Autrement dit, l'esprit des réformes politiques concédées ne reflète que la vision moins audacieuse et prudente qu'ils ont livrée à la commission Mennouni. Il est certain que la nouvelle Constitution que les Marocains dans leur majorité ont plébiscitée apporte des innovations majeures par rapport à la précédente ne serait-ce que par la consécration du principe de séparation des pouvoirs.

Quant à celui de la laïcité, il faut repasser. En montant au créneau, les islamistes ont obtenu gain de cause faute de laïcs structurés en sensibilité ayant pignon sur rue et capables d'affronter la toute-puissance du courant islamiste. Cependant, c'est à l'oeuvre que ces nouvelles dispositions constitutionnelles seront vraiment jugées car le plus important est moins d'ergoter dessus que de les faire vivre. Chacun alors appréciera dans quelle mesure le futur président du gouvernement et ses ministres seront jaloux de leurs prérogatives et s'ils sont déterminés à les défendre et à les exercer de manière effective loin de toute illusion politique.

Autrement, la Constitution rénovée risque fortement d'être, tout comme celle de 1996, remise au rayon des beaux textes vidés de leur substance. ■

A.C.

Mouvement du 20 février : Les nouveaux réfuzniks

Né dans le sillage de la révolte tunisienne, le Mouvement du 20 février a vu le jour au Maroc à la même date. Des milliers de jeunes sont descendus dans la rue pour réclamer l'instauration de la justice sociale, la réforme de la justice, l'amélioration des conditions de vie des couches défavorisées. D'autres revendications avaient un caractère politique comme la dissolution du PAM et le jugement de certaines personnalités dont les portraits ont été arborés lors de certaines marches à Casablanca et Rabat.

Même si l'arrivée des islamistes du PJD au pouvoir a calmé un peu la rue, les militants du Mouvement, eux, continuent à s'agiter régulièrement à travers des rassemblements pacifiques dans nombre de villes, réclamant la satisfaction de leur revendication principale: Une monarchie parlementaire. Pour eux, le vrai changement passe principalement par la mise en place d'une constituante et la dissolution du Gouvernement et du Parlement.

Fidèles à leur credo, ces nouveaux refuzniks, manipulés par les gauchistes et les adlistes, ont appelé au boycott des élections législatives du 25 novembre tout comme ils l'ont fait pour le référendum sur la nouvelle Constitution organisé



Quel avenir pour le 20 février ?

le 1er juillet dont ils ont dénoncé le caractère octroyé. Le Mouvement, qui a eu le mérite de faire bouger les choses en poussant les autorités à lâcher du lest, continue cependant à souffrir d'une crise de leadership et d'une absence de vision claire tout en étant incapable de proposer autre chose que le NON systématique. Ce qui est loin de constituer un projet politique. Les autorités continuent de bien gérer les manifestations des jeunes contestataires pour éviter les dérapages, conscientes que Al Adl Wal Ihssane est toujours en embuscade dans l'espoir de faire réaliser la fameuse et fumeuse vision de leur chef Yassine : La Qawma (soulèvement populaire). Et voilà que cette association interdite annonce le retrait de son soutien au mouvement. Est-ce la fin de ce dernier? Dès sa nomination au poste de Premier ministre, Abdelilah Benkirane a tendu la main aux militants du 20 février. Le dialogue aura visiblement le lieu. Mais la négociation risque d'être très difficile. Et il y a de quoi s'arracher la barbe... ■

A.Z.

e-gouvernement, un bide réel

La démarche e-gouvernement est truffée de nombreuses insuffisances et faiblesses. C'est la conclusion d'une étude intitulée «e-Gov et accès à l'information au Maroc», réalisée par le journaliste et expert en multimédia Rachid Jankari. L'analyse de 12 indicateurs conclue à une «gestion chaotique du domaine ".gov.ma" laissé à la merci des pirates et des hackers», manque d'information, «déficit de notoriété et de lisibilité» et «sans avantages numériques». Publiée le 22 octobre 2011, l'analyse de Jankari Consulting vise à «mesurer, d'une manière qualitative, la visibilité et la lisibilité en ligne de l'information, des démarches à effectuer et des droits et des obligations des citoyens et des entreprises». Les conclusions de l'étude se basent sur une «analyse sélective» du contenu et des formes des sites institutionnels opérationnels au Maroc.

Dans le volet consacré au nom de domaine «.gov.ma», l'étude constate «l'absence d'une gestion rigoureuse de l'extension du domaine gouvernemental. Théoriquement réservé exclusivement à l'administration gouvernementale, le domaine «.gov» au Maroc est à la portée de tout le monde. Ainsi, selon l'analyse, il existe «plus de 550 noms de domaine ".gov.ma"» dont «76 ont été octroyés à des particuliers et des entreprises privées». Un autre aspect abordé par l'étude porte sur les performances du Maroc dans le dernier classement mondial de l'indice des Nations Unies (ONU) sur le «e-government» intitulé «2010 UN Global E-Government readiness survey». Classé 126e sur 192 pays, avec «14 places de gagnées par rapport au classement de 2008», le Maroc reste néanmoins «devancé à l'échelle arabe et maghrébine, par : la Tunisie (66ème), Oman (82ème), l'Egypte (86ème), le Liban (93ème) ou encore la Libye (114ème)», relève l'étude. Le bilan Jankari n'est pas flatteur pour le ministre du Commerce,

de l'Industrie et des Nouvelles technologies Ahmed Réda Chami qui nous a gratifié du plan Maroc Numeric 2013 doté d'un budget de 5,2 milliards de DH. Un plan qui vise entre autres selon son

auteur à rapprocher l'administration des besoins des usagers en termes d'efficacité, de qualité et de transparence à travers un «ambitieux programme d'e-gouvernement». Ce dernier paraissait

parfait sur la présentation power point faite par le ministre USFP. Sur ce plan, Chami a gagné plein de clics en attendant qu'il marque de vrais points... ■

A.Z



Le Sort de Rachid Niny entre les mains du PJD

Dans l'après-midi du 28 avril 2011, le directeur du quotidien arabophone Al Massae Rachid Niny est arrêté par la police marocaine après que le procureur général du Roi à Casablanca, Abdallah Al Balghiti, l'ait accusé « d'atteinte à la sécurité du pays et des citoyens et de dénonciation de crimes qui n'ont pas eu lieu ». L'avocat Khalid Soufiani est monté illico au créneau pour affirmer que cette arrestation est « une décision politique visant à abattre l'un des plus valeureux opposants à la corruption des milieux politiques marocains ».

Le mardi 26 avril, Rachid Niny avait été prié de se rendre au commissariat le plus proche où il avait subi un interrogatoire de 11 heures du matin à 18 heures du soir. Les questions portaient sur les sources dont il s'était servi pour écrire ses chroniques jugées diffamatoires notamment celle où il a affirmé en substance que les attentats de Casablanca sont le fait des services marocains et que les détenus de



Délit de presse ou affaire politique ?

la Salafia Jihadia arrêtés suite à ces actes terroristes sont des innocents qu'il faut libérer. Accusation évidemment grave, c'est pour cela que l'auteur a été sommé de produire les preuves étayant ses écrits. « Mes sources sont fiables, je ne peux pas les révéler », telle fut systématiquement

sa réponse aux enquêteurs de la BNJP et plus tard aux juges chargés d'instruire le dossier.

Niny est resté fidèle à cette ligne de défense qui conduira à son inculpation. Après plusieurs audiences qui se sont toutes soldées par le refus d'accorder la

liberté provisoire à Rachid Niny, les avocats de la défense décidèrent lors de la séance du 2 juin 2011 de se retirer en signe de protestation: « Nous nous sommes retirés parce que le tribunal a refusé certaines de nos requêtes, notamment le fait que M. Niny soit jugé selon le code de la presse et non pas le code pénal », a déclaré à l'AFP Khalid Soufiani, l'un des avocats de Rachid Niny. Or, selon la justice, la code de la presse ne saurait s'appliquer au cas du journaliste car ses écrits jugés graves au sujet des attentats de Casablanca ne relèvent pas de la liberté d'expression mais de la sécurité de l'État. D'où le recours au code pénal.

Finalement, Rachid Niny a été condamné le 9 juin 2011, par le tribunal de première instance à un an de prison ferme et une amende de 1000 DH. Décision qui a été confirmée en appel le 26 octobre 2011. Abdelilah Benkirane, qui avait dénoncé cette détention à plusieurs reprises avant que son parti gagne les élections, a demandé récemment la grâce royale pour le journaliste... ■

Baddou face au lobby des cliniques

L'histoire retiendra Yasmina Baddou comme étant la seule ministre de la Santé publique à avoir osé ordonner la fermeture des cliniques coupables de multiples défaillances jugées graves. Radioscopie.

Les cliniques au Maroc n'ont pas bonne presse auprès des malades, elles acceptent des chèques de garantie, exigent le paiement de l'opération avant l'accès au bloc opératoire et pratiquent le noir. Quand le ministère de la santé décide d'attaquer de front le lobby puissant des cliniciens en faisant un paquet pour non-conformité aux normes sanitaires, le citoyen applaudit. Ce n'est que justice, dit-il. Un sentiment également partagé par une bonne partie des médecins qui soutiennent en privé ce qu'ils considèrent comme une action assainissante salutaire. « Mais il ne faut pas que les inspections et la sanction s'arrêtent avec le départ de Yasmina Baddou, il faut que le contrôle de la pratique de la médecine soit institutionnalisé », souligne un pédiatre de Casablanca. Ce coup de balai énergétique est inhabituel pour être avalé comme un comprimé d'aspirine. L'affaire de la fermeture de 13 cliniques privées par le ministère de la Santé continue de provoquer des remous. Deux plaintes viennent d'être déposées par les concernés à l'encontre de la ministre de tutelle Yasmina Baddou. Les plaignants contestent des rapports établis pourtant par des missions d'inspection assermentées auprès des tribunaux. Le verdict du



Yasmina Baddou, une action courageuse.

tribunal administratif de Rabat est attendu pour le 18 janvier 2012.

Il est incontestable que les établissements incriminés souffrent de défaillances jugées graves, puisqu'ils ne répondent pas aux normes d'hygiène et de sécurité sanitaire requises. Pour éviter le couperet de la fermeture, les patrons concernés auraient dû fermer momentanément leurs cliniques pour travaux en vue de procéder à la mise à niveau nécessaire. Il est vrai que nombre de cliniciens ont dû s'endetter lourdement

auprès des banques pour monter leur affaire mais la santé du citoyen n'a pas de prix, elle n'est pas négociable. Pour les personnels des cliniques concernées, la décision du ministre n'est pas fondée et ces cliniques fonctionnent depuis plus de vingt ans sans qu'aucun cas de non-respect de l'éthique n'ait été constaté. Président de l'association nationale des cliniques privées, Farouk Iraqi est monté au créneau pour dénoncer cette décision de fermeture, jugeant que les procédures

utilisées par les inspecteurs lors de leur action de contrôle des cliniques n'ont pas été validées par le Conseil de l'ordre des médecins. Il aurait fallu peut-être que leur feuille de route avec les choses à ne pas inspecter leur soit livrée par le Dr Iraqi et ses amis ! Quant au président du syndicat des médecins du secteur libéral, Mohamed Naciri, il conteste au ministère l'autorité de procéder à la fermeture des cliniques, indiquant que cela relève de la responsabilité de la justice. Au-delà des arguties juridiques des uns et des autres et de savoir si c'est le ministre qui est fondé à ordonner la fermeture ou non des structures hospitalières défaillantes, le fait est là : Celles-ci doivent se mettre à niveau pour le bien de la santé de leurs « clients ».

En vérité, Yasmina Baddou pris de court les cliniciens qui, habitués à des mesures soporifiques qui ne mangent pas de pain, ne s'attendaient pas de sa part à une telle opération coup de poing.

Il est vrai que c'est la première fois dans l'histoire du Maroc que des cliniques sont fermées pour cause de dysfonctionnements. En effet, nombre de ministres se sont succédé au ministère de la Santé mais ils n'ont réussi que dans une seule entreprise, celle de se la couler douce en se la fermant. ■

SPÉCIAL PME

Pré-diagnostic gratuit
+
Appui financier jusqu'à
1 MDH
+
Financement
avantageux
+
Adhésion au cycle
de formation PME
de BMCE Bank
=
PERFORMANCE



BMCE Moussanada

Une solution intégrée pour une meilleure performance

BMCE Bank, en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME), vous offre une solution d'accompagnement pour moderniser vos projets et accroître votre compétitivité. Pack BMCE Moussanada est un service global qui vous fait bénéficier de multiples avantages.

Demandez votre formulaire d'adhésion auprès de votre Centre d'affaires ou téléchargez-le à partir du site www.bmcebank.ma

Service Relation Entreprise
212 522 49 86 71
entreprises@bmcebank.co.ma

BMCE BANK
NOTRE MONDE EST CAPITAL



Retrait du projet de la Loi de finances

La majorité part en vrille

C'est la première fois qu'un projet de Loi de finances est retiré du Parlement aussitôt après y avoir été déposé. Un autre exploit à mettre à l'actif du gouvernement de S'di Abbas.



Un gouvernement en mal de cohérence.

La crise du projet du budget, retiré le 21 septembre par Abbas El Fassi rapidement du Parlement après l'y avoir déposé, ne révèle qu'une seule chose: La majorité n'existe plus, elle a volé en éclats.

Du coup, l'homogénéité de façade d'avant l'annonce des élections législatives anticipées du 25 novembre a cédé la place au grand cafouillage. On la savait déjà de bric et de broc, sans chef digne de ce nom, constituée d'un ramassis de partis sans idéologie commune, la voilà qui montre à quelques semaines du scrutin législatif que rien ne lie ses membres ni cimente leurs rangs.

Pendant quatre ans, le gouvernement Abbas aura été moins cette équipe solidaire dotée d'une vision commune qu'un alliage de circonstance sauvé par l'efficacité de quelques individualités ministérielles.

Voix célestes

En fait, la majorité a été enterrée depuis que le RNI s'est détaché du peloton en décidant de faire front commun avec le MP, le PAM et l'UC.

Une tension visible a caractérisé les rapports entre les alliés d'hier sur fond de course à la primature. Du coup, l'Istiqlal s'est retrouvé seul pour ne pas dire isolé, résistant fortement à l'envie de

certain de le voir tomber dans les bras du PJD, tandis que ce dernier compte sur la sainte Koutla- et il ne s'en cache pas- pour aller à la prochaine soupe gouvernementale pour la première fois de son histoire.

Mais pourquoi avoir senti soudain le besoin de retirer le texte du circuit parlementaire quelques heures après l'y avoir déposé alors même que ses grandes lignes ont été validées en conseil des ministres? Est-ce Abbas El Fassi de son propre chef qui a retiré le projet de budget ou bien ce sont des voix célestes qui le lui ont chuchoté à l'oreille? En vérité, l'élément décisif dans le retrait du texte est lié à la volonté d'empêcher certains partis de la majorité de faire campagne avec les mesures à forte teneur sociale proposées par le projet de Loi de finances notamment le fonds de solidarité qui serait alimenté par une contribution des banques et des assurances.

Le commun des électeurs en créditerait naturellement la locomotive gouvernementale, l'Istiqlal, ce champion brillant du populisme, qui, le moment venu, pourrait en profiter pour ramasser la mise électorale et rempiler à la tête de l'exécutif. Mais finalement, c'est le PJD qui a mis la main sur la primature au nez et à la barbe des deux formations qui se sont étripées en public comme ce n'était pas permis. ■

Casablanca bloquée Entre faux élus et vrai "walou"

Dans ce feuilleton surréaliste où l'absurde le dispute au ridicule, ce sont les habitants qui trinquent à cause d'une démocratie locale minée par les calculs politiques et les intérêts personnels.

L'événement 2011 en matière communale aura été le blocage du conseil de la ville de Casablanca. Maire de la métropole de tous les problèmes, Mohamed Sajid a échoué à plusieurs reprises à réunir la session de février. À chaque fois, les choses tournent à la mascarade faute de quorum en raison de l'absence délibérée des élus de l'opposition menée par l'Istiqlal et même ceux de la majorité. Le maire a les mains liées, otage de son propre camp dont certains éléments exigeaient des délégations de signatures en échange de leur soutien. Laisse-nous nous servir, on te soutient. Faute de quoi, on bloque la machine. C'est ce qui est arrivé exactement.

Or, lors du mandat précédent, les choses fonctionnaient plus ou moins bien avec les élus PJD, il n'avait aucun mal à faire voter ses projets. Mais la montée en puissance à l'issue des dernières communales des élus du PAM s'est accompagnée à la fois de la marginalisation de leurs adversaires islamistes et de la souffrance du patron de la ville. Celui-ci ne doit en fait s'en prendre qu'à lui-même car c'est lui qui a accepté, il est vrai sous une pression irrésistible, de rentrer les élus PAM dans son équipe au détriment des barbus alors que ces derniers ont contribué grandement à son accession au poste



Casablanca sombre dans l'incurie et les divisions.

de maire. Dans ce feuilleton surréaliste où l'absurde le dispute au ridicule, ce sont les habitants qui trinquent à cause d'une démocratie locale minée par de faux élus qui viennent aux communes pour monnayer le moindre petit soutien. Ce qui est encore plus curieux c'est le comportement du wali du Grand Casablanca. Tout au long de cette situation de blocage qui dure toujours d'ailleurs, Mohamed Halab a fait preuve d'une passivité extraordinaire.

Imperturbable dans sa stratégie de spectateur qui se claque-mure toute la journée dans son bureau sans tenter la moindre action pour contribuer à débloquer la situation. Un vrai bon "walou" en attendant l'avènement d'un grand wali. ■



Le devoir de vous protéger

Chers employeurs,

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale vous accorde une réduction sur les majorations relatives aux paiements tardifs et aux frais de recouvrement, antérieures à l'année 2002.

La réduction est totale sur les créances antérieures à l'année 1996 et partielle sur les créances datant de 1997 à 2002.

La CNSS s'engage à vous accompagner tout au long du processus d'apurement de vos arriérés, avec la possibilité d'échelonner les paiements.

Nous invitons les entreprises concernées à bénéficier de cette mesure exceptionnelle, et à produire leurs demandes auprès de la perception de la CNSS dont elles relèvent dans les plus brefs délais.

Important : cette mesure de réduction des majorations de retard et des frais de recouvrement ne sera pas reconduite. Elle prendra fin le 31 décembre 2011.

Comanav disparaît...



Siège de la comanav, c'est tout ce qui reste.

La Compagnie nationale de navigation (Comanav) disparaît comme armateur au Maroc. C'est une note datée du mercredi 15 juin de la maison-mère, CMA-CGM, basée à Marseille, qui apprend la bonne nouvelle aux cadres de la compagnie à Casablanca ! Passée inaperçue, la nouvelle est lourde de conséquences pour les marins et les officiers marocains de la désormais défunte Comanav qui seront certainement remplacés par un équipage étranger sous-payé.

Silence

En effet, les quelques navires, au nombre de trois, dont dispose encore l'armateur au Maroc battent pavillon de complaisance, philippin, panaméen ou du Bahamas. Quant à la société de manutention Somapor, dont CMA-CGM est le principal actionnaire, elle risque de faire les frais de la disparition de la Comanav.

D'ores et déjà, le personnel est dans le viseur avec la mise en place d'un plan social qui aboutira au départ volontaire des dockers âgés de plus de 53 ans. Bonjour les dégâts sociaux !. Fleuron de l'armement marocain, la Comanav a été bazardée au groupe CMA-CGM

du Franco-Libanaï Jacques Saâdé avant d'être démembrée avec la cession en février 2009 de son activité passagers à la compagnie Comarit (appartenant à la famille Abdelmoula) qui a par ailleurs de plus en plus de mal à honorer ses engagements.

Or, dans les termes du contrat de privatisation signé en 2007 entre le gouvernement marocain et le repreneur de Marseille, celui-ci s'était clairement engagé à moderniser et à développer l'activité de Comanav et non pas la vendre en pièces détachées et se débarrasser de son personnel.

Mais aucune réaction officielle du gouvernement sortant n'est venu rappeler à l'ordre Jacques Saâdé en l'obligeant à respecter ce qu'il a signé. Encouragé par le silence pour le moins étonnant du ministère des Finances et de son homologue du Transport, M. Saâdé a poursuivi en toute impunité sa politique de découpe de la compagnie dont il vient de gommer l'existence et l'activité au Maroc.

Tout un pan de l'histoire nationale qui sombre ainsi dans les vagues de l'indifférence générale. Qui est responsable de ce gâchis monumental ? Vivement une Commission d'enquête parlementaire ! Feu Hassan II, grand défenseur du transport maritime, doit se retourner dans sa tombe.... ■

Décès de Abderrahim Harouchi Un homme de coeur s'en va

Emporté par la maladie, le défunt était distingué grâce à ses qualités morales indéniables qui ont fait de lui un vrai militant apprécié de tous.

On n'entendra plus sa voix fluette aux accents de la passion et de la sincérité. Mais son souvenir, celui d'un homme au dévouement exceptionnel, toujours jovial, restera vivace parmi sa famille, ses proches et ses amis. On ne fréquente pas impunément le professeur Abderrahim Harouchi. L'homme diffuse une chaleur communicative contagieuse. Toujours tiré à quatre épingles, un sourire ensoleillant ses lèvres et arborant le noeud papillon qui était devenu un attribut de sa personnalité, quelque chose qui lui donnait une certaine distinction. Distingué, le défunt l'était en vérité sur-



Abderrahim Harouchi.

tout grâce à ses qualités morales indéniables qui ont fait de lui un homme apprécié de tous. Décédé dimanche 21 août à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, il a consacré une bonne partie de sa vie à soigner les enfants malades et à militer socialement pour un Maroc meilleur. Ce fut un homme d'exception, un militant dans l'âme, affectueux et altruiste, courageux et optimiste qui cultivait tous les jours son amour de l'action citoyenne. Il donnait tout et ne calculait rien. Là où il passe le professeur Harouchi laisse des traces. D'abord, comme éminent chirurgien-pédiatre qui a dirigé le service pédiatrie du CHU à Casablanca, il a soigné plusieurs centaines d'enfants sans rien attendre en retour que le retour du sourire sur leurs visages et formé des générations de médecins qui ont embrassé cette spécialité. Ensuite comme ministre de la Santé sous feu Hassan II qui a utilisé son mandat pour être au chevet des hôpitaux dont le manque de moyens lui était insupportable car privant les démunis d'accéder aux soins de qualité. Enfin comme militant associatif précurseur qui a fondé l'association Afak en 1996 à une époque où la société civile au Maroc était balbutiante, il a mené un combat sans merci et sans relâche autant contre la saleté qui mine notre environnement que contre la pollution autrement dangereuse de l'incivisme. Qui mieux que lui avec son sens inné de la pédagogie, et la force de son engagement pour diffuser les valeurs de la citoyenneté agissante dans une société marocaine qui se complait dans le désordre et l'irrespect ? Si Abderrahim a toute sa vie agi à rebours de l'opportunisme dont certains ont fait le moteur de « leur société civile », il n'a jamais cherché non plus à transformer son image en fond de commerce. En somme, le professeur Harouchi aimait passionnément servir. Jamais se servir. D'ailleurs, il a mené une vie sobre jusqu'au dernier souffle dans une maison toute aussi simple à Casablanca. C'est que le défunt a vécu pour les autres. Il n'a pas laissé de fortune mais le souvenir d'un homme généreux, jamais avare de son temps ni de son énergie pour défendre les bonnes causes. ■

NATURELLE



NATURELLEMENT GAZEUSE À LA SOURCE

Marrakech explose

Le Maroc de nouveau visé par des attentats terroristes. En plein ébullition de la rue marocaine dans le sillage des révoltes arabes, Marrakech avait été la scène le 28 avril 2011 d'un acte odieux. Bilan : 17 morts notamment français et 21 blessés parmi les clients du café Argana situé à Jamaâ El Fna. Le Maroc est de nouveau sous le choc. Les touristes ont pris peur. Un coup dur pour le tourisme national.

Après plusieurs jours d'investigations, le présumé coupable sera interpellé. Ses complices présumés aussi. Tous originaires de Safi. L'auteur de l'attentat, Adil Al Athmani, avouait son crime après avoir participé à sa reconstitution.

Mais coup de théâtre lors de l'audience du 18 août dont le procès s'est ouvert fin juin devant la Cour d'appel de Salé. M. Al Athmani, qui avait déclaré selon les enquêteurs ne pas regretter son forfait et de passer de nouveau à l'acte si c'était à refaire, clame son innocence. Il nie toute implication dans l'attentat en question, allant même jusqu'à déclarer n'avoir pas été à Marrakech le jour de la déflagration du café Argana. En un mot, il nie en bloc, tout comme ses co-accusés, tous les faits qui lui sont reprochés, affirmant que les aveux qui lui ont été



Un attentat et des zones d'ombre.

attribués lui ont été arrachés sous la torture. Si ce n'est pas lui qui a perpétré l'attentat, qui en est alors l'auteur ? L'accusé ment-il pour échapper à la condamnation ou bien a-t-il été victime d'une manipulation diabolique ? « L'auteur présumé est fortement imprégné de l'idéologie jihadiste et exprime ouvertement son allégeance à Al-Qaïda », accusait pourtant le communiqué du ministère de l'Intérieur. Avec deux autres suspects, Abdou Samad et Hakim, il avait « tenté de rejoindre l'Irak via la Libye en mai 2008, mais ils ont été arrêtés par les autorités libyennes et expulsés vers le Maroc ». Arrêté également au Portugal en 2004, puis en Syrie en 2007, Adil Al Athmani indique que ces tentatives relevaient de simples projets d'immigration clandestine. Mais Atmani écopera de la peine capitale tandis que ses complices prendront chacun 4 ans de prison. ■

Anapec, la bataille de l'emploi

Depuis 2005, le programme Idmaj, qui conjugue premier emploi des jeunes diplômés et exonération de charges salariales pendant 24 mois pour l'employeur, a permis à 300 000 jeunes de s'insérer sur le marché de l'emploi.



Une agence pleine de bonne volonté.

Le programme Idmaj a permis près de 300.000 insertions depuis 2005 alors que Taehil a dégagé un taux d'insertion de 80 %, selon un bilan 2011 établi par l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC). Les 2/3 des bénéficiaires ont été recrutés en contrat à durée indéterminée (CDI) et déclarés à la CNSS à l'issue du stage. Selon des données brutes arrêtées à fin septembre 2011, près de la moitié des insertions du programme Idmaj concernent des stagiaires issus de la formation professionnelle, 20 % environ viennent de l'enseignement supérieur et pratiquement autant sont bacheliers. Les secteurs d'activité les plus sollicités sont l'industrie (52 %) et les services (37 %). Les 3/4 des Contrats d'Insertion conduisent à l'emploi durable en 3,7 mois en moyenne (au lieu de 12 mois en général). Pour ce qui est du programme Taehil qui a dégagé un taux d'insertion de 80 % pour les formations de reconversion et 100 % pour l'appui aux secteurs émergents, il a connu plusieurs initiatives en 2011.

Il s'agit notamment du lancement du programme sectoriel «Academyat Attadriiss» pour l'enseignement privé, de la création d'un pack de recherche active d'emploi pour les chercheurs en difficulté d'insertion, du développement du dispositif d'appui aux secteurs émergents et de la réalisation d'audits internes et externes. Selon les dirigeants de l'agence, ce programme est particuliè-

rement adapté aux services avec 21 % des bénéficiaires pour l'enseignement, 18 % vers les Call Centers et 37 % pour d'autres activités de services.

Pour sa part, le programme Moukawalati compte désormais 300 guichets d'accompagnement, indique l'ANAPEC, ajoutant que plus de 20.000 personnes en 2011 ont bénéficié d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, et plus de 3.000 porteurs de projets ont été accompagnés (au total, 4.000 entreprises et 12.000 emplois directs ont été créés).

L'ANAPEC, qui fait également état de 7.000 placements à l'international à fin 2011 dans le cadre du programme INFITAH, a parachevé en 2011 la couverture de l'ensemble des provinces et préfectures par son réseau d'agences modernes.

A l'horizon 2012, l'Agence compte atteindre 60.000 bénéficiaires dans le cadre de Idmaj, 20.000 bénéficiaires pour Taehil, 4.000 porteurs de projets accompagnés pour Moukawalati, 7.000 placements à l'international pour Infatih.

Il s'agit aussi de 5.000 contrats de formation/insertion améliorés en 2012 et 20.000 en 2013, et de 3.000 contrats d'Insertion Professionnelle en 2012 et 5.000 en 2013.

En matière de management, l'ANAPEC compte poursuivre la régionalisation et l'instrumentation, mieux valoriser les ressources humaines, sécuriser et entretenir les agences et renforcer le contrôle et l'évaluation. Tout un programme. ■

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Un Groupe en action

Pour un Maroc en développement



Pour le Maroc Avenir

www.cdg.ma

Institution financière créée en 1959, la Caisse de Dépôt et de Gestion s'érige aujourd'hui en un groupe de premier plan, acteur majeur de l'économie nationale.

Premier investisseur institutionnel du Royaume, le Groupe CDG est impliqué dans les principaux projets structurants du Maroc. Son ambition est de contribuer activement au développement économique et social du pays.

Avec plus de 5000 collaborateurs, une quarantaine de filiales métiers et près d'un million de clients servis au quotidien, le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion est un opérateur de référence dans tous les métiers dans lesquels il évolue : Gestion de l'Épargne - Prévoyance & Retraite - Banque, Finance et Assurance - Développement Territorial et Durable.

Notre plus grande satisfaction c'est notre image

Grâce à une politique commerciale dynamique et à une stratégie de diversification ambitieuse, le groupe Unimer est devenu le premier exportateur marocain en matière de conserverie. DGA du groupe, Jalil Benwahhoud explique dans cet entretien les secrets de la réussite d'Unimer.

Quels sont les différents produits agro-alimentaires exportés par Unimer et vers quels marchés ?

Le groupe Unimer s'est fortement diversifié ces dernières années et offre aujourd'hui aussi bien à l'export qu'au marché national une gamme très large de produits composée principalement de poissons pélagiques et produits végétaux en conserves, semi-conserves et surgelés. D'une façon plus détaillée, et toutes filiales confondues, il s'agit des conserves de sardines et de maquereaux, des semi-conserves d'anchois salés et marinés, une gamme de légumes séchés, marinés et surgelés, fruits surgelés et boissons gazeuses sans oublier les produits historiques du groupe, à savoir le vinaigre, les conserves de cornichons, d'olives et d'haricots verts ainsi que les sauces et les condiments.

Quel est le volume des exportations de chaque produit ?

Le groupe Unimer est aujourd'hui opérateur mondial majeur en conserves et semi-conserves de petits pélagiques (conserves de sardines et maquereaux et semi-conserves d'anchois). Avec une part de 85% de notre activité destinée à l'export, nous représentons avec fierté le premier exportateur marocain du secteur.

Unimer c'est combien d'usines et combien d'employés ?

Pour répondre à la demande de nos clients à travers le monde entier, nous disposons d'une vingtaine de sites de production et de plateformes logistiques entre le Maroc et l'étranger.

Notre principale force et notre grande richesse sont les 5000 collaborateurs qui œuvrent quotidiennement et avec beaucoup d'engagement pour maintenir notre position de leader et pour réussir de nos nouveaux défis.

Etes-vous satisfait du comportement de votre groupe à l'export et



Jalil Benwahhoud.

de son rendement en général ?

Notre plus grande satisfaction c'est notre image et nos marques d'excellence chez nos clients. Notre plus grand défi est de maintenir cette position et l'ambition qui nous anime c'est de continuer de croître et à développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

Le marché intérieur est-il une priorité pour Unimer ? Quel part représente-il par rapport à l'export ?

Le marché national a toujours été et restera une grande priorité pour notre groupe. Ce sont les produits historiques qui y sont fortement présents (vinaigre, les conserves de cornichons, d'olives et d'haricots verts ainsi que les sauces et les condiments) mais nous nous efforçons d'y introduire progressivement toute la palette de notre gamme à l'export.

Qu'en est-il de l'accès à la matière première ? Etes-vous satisfait sur ce plan ou bien trouvez-vous des difficultés en ce qui concerne l'accès à la ressource ?

L'exercice 2011 a été caractérisé par

une chute significative des débarquements des espèces pélagiques, principalement la sardine, ayant donné lieu à une campagne de pêche historiquement pauvre et irrégulière.

Les statistiques de l'Office National de Pêche (ONP) font ressortir une très forte baisse lors du premier semestre 2011 des volumes de sardines débarqués qui sont en repli de 54% comparativement à la même période de l'exercice précédent. Les débarquements d'anchois ont par contre progressé de 19% durant la même période.

Nous pensons que c'est une saison exceptionnelle et que les ressources pélagiques seront de retour dans les prochains mois.

La sardine et l'anchois, dont Unimer est un grand exportateur sous forme de conserve, sont-elles disponibles en quantités suffisantes ?

Selon l'INRH, les stocks en petits pélagiques sont disponibles en quantités intéressantes pour assurer une bonne croissance à notre secteur d'activité. Cela dit, l'enjeu le plus important sera la bonne gestion de ces ressources et leur bonne valorisation.

Que préconisez-vous pour fluidifier l'accès à la ressource halieutique notamment ?

Il est important de donner aux industriels qui emploient des milliers de personnes et notamment dans une ville comme Safi dont la principale activité est la conserve de sardines accès direct à la ressource. Ceci permettra aux industriels marocains du secteur de maintenir l'emploi et de faire face à la concurrence acharnée des autres pays qui sont en train de nous détrôner de notre position prépondérante dans le secteur.

Unimer est coté en bourse depuis une quinzaine d'années. L'évolution du titre est-il conforme à vos attentes ?

Le titre Unimer a toujours été une valeur sûre et stable basée sur des fondamentaux très solides, ce qui en fait une valeur très peu liquide. Ce manque de liquidité influence par moments et anormalement ses variations mais globalement avec la communication financière que nous fournissons aux différents intervenants du marché, ces anomalies finissent par être corrigées.

Quelles sont les perspectives d'Unimer pour 2012 ? De nouveaux projets en vue, de nouveaux marchés à conquérir ?

Malgré une année marquée par une campagne de pêche mitigée, nous restons très confiants pour l'année 2012 d'autant que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès à notre ressource stratégique, à savoir les petits pélagiques. Concernant les nouveaux projets, l'année 2012 sera marquée par le démarrage de notre nouvelle usine de légumes marinés et surgelés. Parallèlement, nous restons à l'affût de toute opportunité nous permettant de développer nos métiers et d'enrichir notre offre de produits pour nos marchés historiques comme pour les nouveaux marchés. ■

Propos recueillis par Rachid Wahbi

50 ans au service de l'agriculture et du monde rural !



Kenneth



D'ENGAGEMENT DURABLE



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

La reine du prêt-à-porter

Elle n'a pas cherché la célébrité. C'est la célébrité qui est venue à elle. D'un naturel discret, jeune et dynamique, Salwa Akhannouch a créé l'événement au Maroc et à l'étranger en faisant construire le premier grand centre commercial d'Afrique. Morocco Mall est né. Inauguré en grande pompe le 1er décembre 2011, il a subjugué les visiteurs qui trouvent qu'il a une âme. Ce nouveau temple de la mode n'est pas impersonnel comme ceux d'Europe ou du Moyen-Orient, c'est un bijou architectural conçu avec beaucoup de

culier qu'elle voit grand. Ce n'est pas le genre de femme à monter une petite affaire pour s'occuper. Non, elle agit vraiment en femme d'affaires soucieuse d'élargir en permanence le cercle de son business. Après les gammes moyennes, elle s'est attaquée aux grandes marques mondiales de la mode qu'elle a fait entrer au Maroc : Fidèle à son

créneau du prêt-à-porter, elle voit encore plus grand. Elle rêve d'un mall au concept novateur érigé sur la corniche casablancaise. « Etes-vous sûre de vouloir construire votre rêve sur ce site », l'interroge, un peu sceptique, David Padoa, patron du cabinet d'architecture Design International. « Oui, absolument », lui répond-elle sans hésiter. Lors de la

visite guidée du centre commercial organisée pour la presse à J-1, le jeune architecte raconte la genèse du mall. « Nous avons imaginé le mall comme une vague qui après le reflux laisse un coquillage sur la plage ». Il faut dire que l'air marin de Sidi Abderrahmane a bien inspiré notre architecte. ■

J.M.



Salwa Akhannouch.

goût. Ainsi va Salwa Akhannouch, elle ne sait pas faire les choses à moitié et s'investit personnellement dans le développement de ses enseignes et le recrutement de ses collaborateurs tous motivés les uns que les autres « *Quand elle s'engage dans un projet, elle va jusqu'au bout de la perfection* », indique un proche collaborateur. Bosseuse et rigoureuse, en quelques années, cette femme agguerie s'est imposée comme la reine du prêt-à-porter. Après la Senza, première franchise introduite au Maroc en 2001, elle persuade la marque Zara d'ouvrir un grand magasin à Casablanca. Ce sera en 2004. La présidente d'Aksal a vu juste, une gamme moyenne d'habillement moyenne avec un bon rapport-qualité-prix aura du succès du Maroc. Dès le démarrage, celui-ci est au rendez-vous au-delà des espérances. En 2006, ce sera le tour de la marque Massimo Dutti, une gamme au-dessus qui s'installe non loin de la franchise. Toutes ces enseignes, gérées selon les normes, ont essaimé à travers le Royaume. Salwa Akhannouch a ceci de parti-

Chic
optique

VOTRE PARTENAIRE
OPTIQUE

Remise
sur toutes les marques

Ray-Ban POLICE MISS SIXTY PRADA Ermenegildo Zegna VERSACE Salvatore Ferragamo TOM FORD
C. cavalli Persol roberto cavalli D&G DKNY CHANEL VOCLIE GIORGIO ARMANI BVLGARI

Angle bd Moulay Driss 1^{er} et rue lyser - Casablanca
Téléphone : 05 22 82 90 21 • Fax: 05 22 82 89 33
E-mail : contact@chicoptique.ma

Royaume du Maroc
Le Premier Ministre
Agence pour la Promotion et le Développement Economique
et Social des Provinces du Sud du Royaume

La Perle du Maroc saharien...

DAKHLA



Ci-dessus, l'édition 2009 du Marathon de Dakhla. Plusieurs événements d'envergure internationale (Festival, compétitions nautiques...) appuyés par l'Agence du Sud et ses partenaires, renforcent l'image de la destination touristique.

Située entre mer et désert, sur une magnifique péninsule qui abrite la baie du même nom, Dakhla trace son avenir de pôle majeur de compétitivité régionale. La ville valorise ses potentialités de façon organisée, volontariste mais équilibrée pour préserver son capital écologique exceptionnel...

Le tourisme est certes son atout principal, avec un potentiel énorme dont témoigne l'intérêt croissant des Tour-opérateurs et des visiteurs amoureux des dunes blanches et des sports de glisse (kitesurf, windsurf, plongée...). Dakhla mise sur deux échelles : les stations balnéaires comme le projet Graret Fartet, et les activités d'écotourisme et d'animation du programme UAT de la Baie de Dakhla.

D'autres ressources constituent des leviers importants pour l'économie locale : la pêche maritime, dont la **pêche artisanale** qui renferme un gisement important d'emplois et de revenus, mais aussi l'élevage **camelin**, l'artisanat...

Enfin, la belle cité de Dakhla, avec son climat modéré, ses corniches et allées de promenade, ses places verdoyantes et ses restaurants, donne envie aux visiteurs de revenir et mérite pleinement son surnom de **perle du Maroc saharien**.



L'Unité d'Aménagement Touristique (UAT) de la Baie de Dakhla



Lassarga, un des 5 villages de pêche de la province d'Oued Eddahab



La corniche de la ville, réaménagée dans le cadre du PDU.



Le port de Dakhla

Photo de fond : édition 2009 de Dakhla Kiteboard Pro World Tour

Convergence des efforts des acteurs du développement



Direction Générale des Collectivités Locales



Département de la Pêche Maritime



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace



Ministère du Tourisme et de l'Artisanat



Ministère de la Jeunesse et des Sports



Ministère de l'Équipement et des Transports



Ministère de la Culture



Département de l'Artisanat



ONEP
Office National de l'Eau Potable



al omrane
AL JANDUR



Agence Nationale des Ports



Office National des Pêches



Wilaya de la Région d'Oued Eddahab-Lagouira



Conseil de la Région d'Oued Eddahab-Lagouira



Province d'Oued Eddahab



Commune Urbaine de Dakhla



Centre Régional d'Investissement d'Oued Eddahab-Lagouira

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'INDH :
cadre référentiel majeur de l'ensemble des actions de développement



L'AGENCE DU SUD

OCP : Fertilisateur de partenariats

L'office chérifien est en train de gagner des parts de marché non négligeables à l'international grâce à sa politique de signature de partenariats gagnant-gagnant.

Diversifier les marchés et développer de nouveaux partenariats, telle est la stratégie d'OCP qui continue à enchaîner les succès à l'international. Dernière action réussie, le groupe phosphatier a ouvert un nouveau bureau à Buenos Aires en Argentine. Il y a un an, le premier employeur industriel du Maroc s'est offert une représentation similaire à Sao Paolo au Brésil. Le choix de ce grand pays de l'Amérique n'est pas fortuit : il est en train de devenir une plate-forme régionale de première importance. Dans cette perspective, une entreprise d'intermédiation commerciale, baptisée OCP Do Brazil, a déjà vu le jour, elle est chargée essentiellement de la prospection du marché brésilien pour dénicher de nouveaux clients et assurer le suivi des anciens. Grâce à cette entreprise, OCP a signé récemment un accord de partenariat avec Yara International, leader norvégien dans le secteur des engrais bien implanté au Brésil. Plus concrètement, OCP est devenu actionnaire à hauteur de 50% dans le complexe industriel et portuaire de Yara à Rio Grande (sud du pays), qui compte une unité de production d'engrais phosphatés ainsi que d'importantes installations de stockage. « Les deux groupes se sont entendus sur les points de ce qui constituera un premier pas vers un partenariat global », souligne un communiqué rendu public à l'occasion.

Selon les dirigeants d'OCP, cet accord n'a que des avantages. Mettre un pied au Brésil est stratégiquement important pour le groupe étant donné le potentiel de croissance non négligeable offert par l'Amérique du sud en matière d'engrais. Selon les prévisions d'OCP, les besoins de cette région du monde en engrais phosphatés seraient de 3 millions de tonnes en 2019 (information à vérifier) contre 1,8 millions de tonnes en 2009. D'un autre côté, le rapprochement entre les deux entités permettra de sécuriser



OCP, une offensive tous azimuts.

une bonne partie du chiffre d'affaires de l'office qui s'est engagé par ailleurs à signer un autre accord avec son partenaire pour la livraison de phosphates aux unités européennes de Yara en Europe.

« L'OCP est engagé à satisfaire la croissance de la demande mondiale d'engrais. Nous sommes fiers d'entamer ce partenariat avec Yara qui consolidera les relations historiques que les deux groupes ont bâties par le passé », déclare le président-directeur général Mostafa Terrab, cité par le communiqué.

Autre zone stratégique pour OCP, l'Asie du Sud où la Chine, producteur mondial des phosphates, est considéré comme un concurrent sérieux du Royaume. L'OCP y dispose déjà d'un bureau installé à New Delhi en Inde qui représente l'un des principaux partenaires du Maroc dans le secteur des phosphates. Tout à sa stratégie d'expansion, l'OCP ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. D'autres bureaux de représentation seront ouverts dans d'autres capitales et de nouveaux partenariats scellés à l'image de celui signé il y a quelques mois avec Toros Tarim, filiale du groupe turc Tekfen. Il s'agit d'une joint-venture où le géant marocain détient 70% du capital baptisée « Black Sea Fertilizer trading Com-

pagny » (BSFT Co). Objectif : Mettre à profit le savoir-faire turc en vue d'exporter et de commercialiser des engrais sur les marchés de l'Asie du centre, des Balkans et de la Mer noire.

Les dirigeants de l'OCP n'hésitent pas à partir à la recherche de nouveaux débouchés. C'est ainsi que l'office et l'entreprise canadienne Agrium Inc. ont conclu dernièrement un contrat majeur de vente de phosphate. Le phosphate vendu au groupe canadien est destiné à sa propre utilisation dans ses installations de fabrication d'engrais, situées dans la province d'Alberta.

La stratégie initiée par Mostafa Terrab et son équipe est en train de porter ses fruits. En effet, l'office, via ses divers partenariats, marque des points et gagne des parts de marché considérables à l'international, ce qui lui permet de renforcer sa croissance externe. Fleuron de l'économie nationale, fort de ses 20.000 salariés, le groupe soutient plus que jamais la croissance du pays puisque son activité représente entre 3 et 5 points du PIB. Sans sa contribution, le déficit de la balance commerciale, déjà important, se creuserait encore davantage. ■

Jamil Manar

le Canard Libéré
Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II
Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION**

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Abdefettah EL Kouri

RÉDACTION
Amale Samie
Abderrahim El Badaoui,
Jamil Manar
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

IMPRESSION
GROUPE MAROC SOIR
DISTRIBUTION

SAPRESS
DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06
DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN

2028-0416



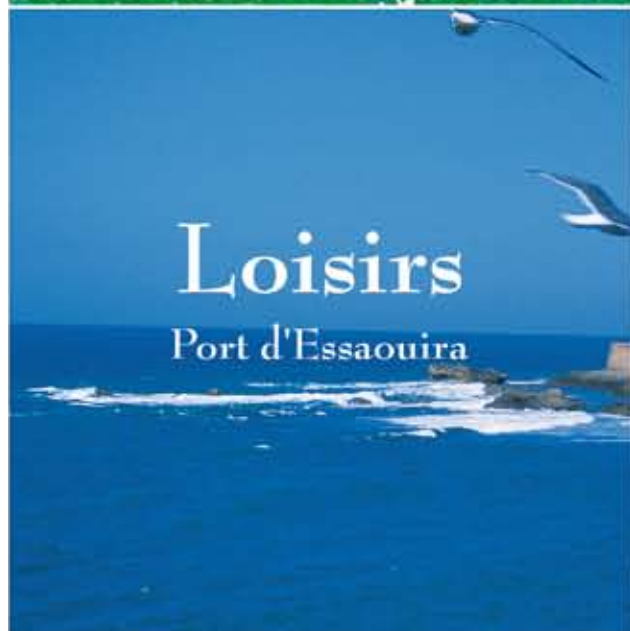
Maroc

**Pour les fêtes de fin d'année,
choisissez la couleur de vos vacances.**



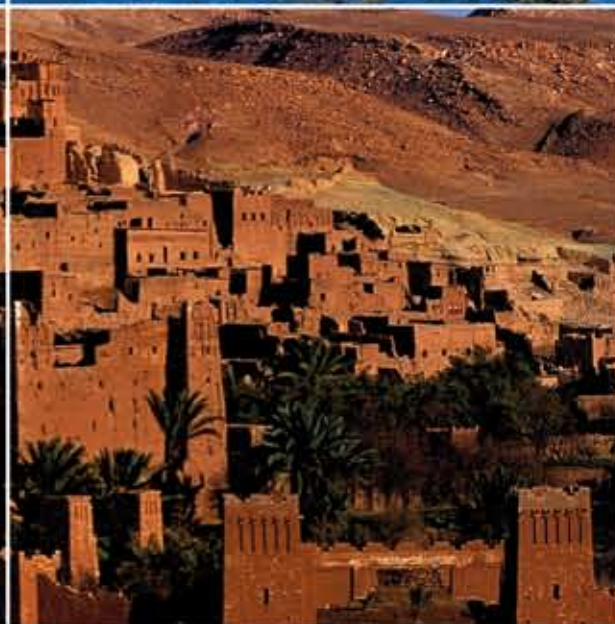
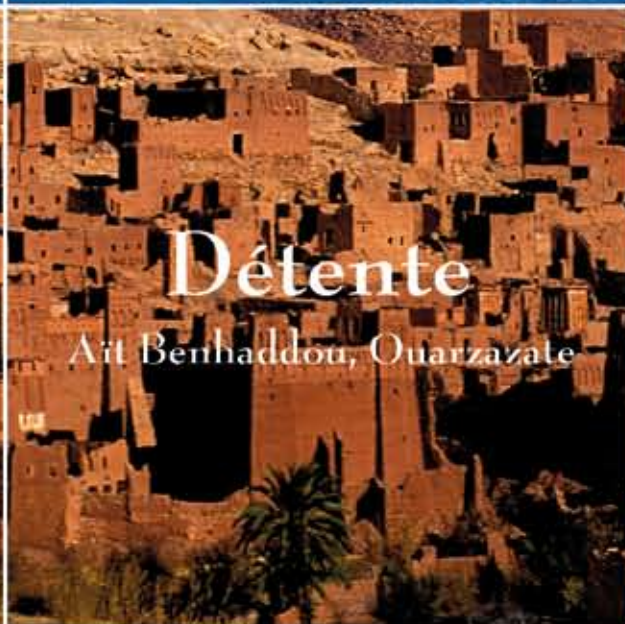
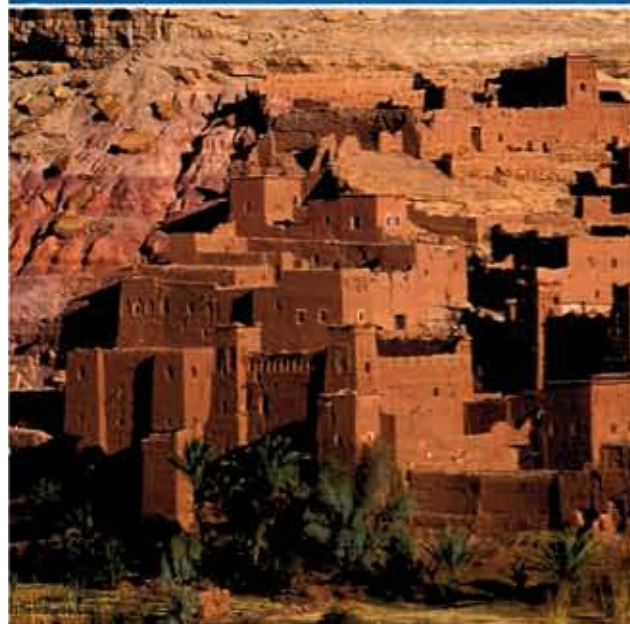
Culture

Mosquée El Karaouine, Fès



Loisirs

Port d'Essaouira



Détente

Ait Benhaddou, Ouarzazate

TANT DE COULEURS À DÉCOUVRIR

Dites « Vert » et revivez 1200 ans d'histoire : la ville de Fès vous conte ses mémoires à travers ses traditions préservées. Dites « Bleu » et changez d'air. A Essaouira, les vagues de l'atlantique s'échouent inlassablement sur les remparts de la médina et rythment vos songes d'une douce quiétude. Dites « Rouge », la région de Ouarzazate vous dévoile tous les secrets de son patrimoine. Au Maroc, chaque couleur est un voyage qui s'offre à vous. Profitez-en pour vivre des fêtes de fin d'année inoubliables...



La banque halal débarque

La finance islamique est ancienne, mais elle n'a connu des progrès et des développements techniques qu'à partir des années 1960.

Les crises répétitives, causées principalement par les dérapages (spéculation, achats à découvert, enrichissement virtuel...) du système financier conventionnel et sa totale déconnexion de l'économie réelle, ont révélé les dangers d'une mondialisation financières dérégulée.

Dans ce contexte, la Finance dite d'inspiration Islamique gagne de plus en plus du terrain y compris en occident, qui jusqu'à une date récente considérait cette catégorie de finance non adaptée à l'économie du marché moderne. La finance islamique est ancienne, mais elle n'a connu des améliorations et des

tour sur des valeurs de responsabilité, d'équité, de justice sociale, de partage, de mutualité et d'équilibre, assez largement universalisables.

Certains spécialistes estimaient fin 2009 la taille du marché de la finance islamique à plus de 950 milliards de dollars ; ce dernier a cru d'environ 20% par an au cours des trois dernières années.

Quels sont les principes de fonctionnement de la finance d'inspiration Islamique ? En quoi celle-ci est-elle différente de la finance classique (conventionnelle) ? Quel sera son avenir ?

Les principes de fonctionnement de la finance d'inspiration islamique

En islam, la propriété individuelle est permise à partir du moment où elle est considérée comme un USUFRUIT.

Cinq règles principales guident la finance d'inspiration islamique. Ces principes trouvent leurs sources dans le Coran et la sunna (fondée sur la pratique de l'Islam par le prophète).

L'usage de l'intérêt est totalement interdit par l'Islam (« Dieu a permis le commerce et interdit le riba », sourate AL-BAQARA, verset 275). S'enrichir en faisant fructifier l'argent dans le temps est prohibé par la Charia. L'islam considère l'intérêt comme une simple rémunération du temps écoulé qui ne nécessite aucune prise de risque ni effort de travail. En outre, le Coran décourage la thésaurisation de la monnaie. Par conséquent la création de richesse réside dans l'achat et la vente de biens (c'est-à-dire le commerce et l'échange), et dans l'investissement dans des projets tangibles et productifs, au service de l'économie réelle. Dans ce contexte, l'Islam considère la combinaison du capital et du travail comme le facteur de production idéal, et valorise la prise de risque ; en cela, le statut du marchand et celui de l'entrepreneur y occupent un statut tout à fait spécial. Les profits et les pertes doivent être partagés entre les créanciers et les débiteurs. C'est le principe de justice et d'équité qui est à l'origine des contrats de participation. L'islam condamne la spéculation, les paris à somme nulle sur l'avenir, les transactions comportant des niveaux d'incertitude excessifs et les jeux de hasard. C'est pourquoi de nombreux produits dérivés sont interdits par la finance d'inspiration islamique. La vente à découvert(a) est interdite, car considérée comme de la spéculation à la baisse, dont la somme des rendements est nulle, c'est-à-dire improductive de valeur net-



Abdelilah Benkirane.

te positive. Cette technique, appliquée à une action par exemple, « consiste à emprunter un titre contre le versement d'un intérêt, le vendre puis attendre la baisse effective pour le racheter et le rendre à son prêteur en ayant donc réalisé un profit. Cela consiste donc à parier que le prix d'une action va baisser. La Charia autorise uniquement les transactions financières adossées à des biens tangibles et identifiables (des biens immobiliers ou des matières premières, par exemple). C'est en cela que la finance islamique se met au service de l'économie réelle, condamne l'inflation nominale (c'est-à-dire la création de la monnaie outrancière), l'endettement excessif.

La charia exclut, de manière directe ou indirecte, les biens impurs (l'alcool, le porc...)

Les pays occidentaux ont suspendu pour une période de 15 jours, renouvelable en cas de besoin, la vente à découvert.

B- La différence entre la finance Islamique et la finance classique (conventionnelle)

La première différence entre banques islamiques et banques classiques réside dans leur bilan. En effet, les banques islamiques excluent les actifs toxiques, considérés comme des produits à taux fortement spéculatifs, donc interdits. Elles ignorent également les titres portant sur les sociétés à fort levier d'endettement ou qui utilisent des produits illicites. Au passif, les banques islamiques commercialisent des comptes

de partage des profits et des pertes qui autorisent les déposants à partager les rendements que ces banques extraient des différentes classes d'actifs qu'elles gèrent.

C -L'avenir des banques islamiques :

L'engouement universel pour la finance islamique. Certes, la finance d'inspiration islamique est une discipline récente et elle traduit un certain manque d'expérience. Les ressources et les compétences sont rares et difficiles à trouver. Mais, elle a relativement bien résisté aux chocs financiers étant donné qu'elle n'est pas exposée aux produits dérivés et aux actifs hypothécaires toxiques qui ont frappé le secteur financier conventionnel. Depuis 2006, le secteur a plus que doublé de taille en raison du nombre accru d'individus et d'institutions ayant cherché à investir selon des modalités conformes à l'Islam ou à la Charia. Les actifs des 500 premières banques islamiques ont augmenté de 28,6 %, soit un total de 950 milliards de dollars en 2009, comparé à 639 milliards de dollars en 2008. D'après l'OCDE, le secteur de la finance islamique devrait absorber plus de 50% de l'épargne rassemblée par l'ensemble des musulmans dans les prochaines années. ■

(*) Mahmoud El-Gamal : Finance islamique aspects légaux, économiques et pratiques. De boeck (1 octobre 2010). Traduction et adaptation de Jacqueline HAVERALS
Malika Kettani « Une banque originale, la banque islamique », édition Dar Al Koutoub Al Ilmiya 2005.
Youssef Al Karadaoui « Al Halal wa Al Haram », édition Al Qalam 2005.



Hammad KASSAL *

développements techniques qu'à partir des années 1960. L'occident n'a commencé à s'intéresser que depuis les débuts des années 2000 à cette pratique, et ce pour au moins trois raisons. La première est liée aux événements du 11 septembre 2001 et à la volonté des pays du Golfe de rapatrier leurs fonds vers les pays musulmans. La seconde, quant à elle, réside dans le renouveau religieux des pays musulmans et leur souhait de réaliser des investissements locaux. Quant à la troisième, elle est liée à l'aspect éthique de la finance islamique et à certains investisseurs d'intégrer des valeurs morales dans leurs affaires.

D'un point de vue commercial et financier, l'islam propose des règles précises. En effet, le droit musulman interdit les transactions fondées sur l'intérêt (RIBA) ou contenant des éléments de spéculation et d'incertitude et jeux de hasard.

Ces principes fondamentaux exigent donc une pratique de la finance plus appropriée et moralement fondée. La finance islamique est considérée comme faisant partie de la finance éthique. L'éthique islamique repose à son



A chacun son ASTA !



Les 100 jours qui donnent le ton de la Mandature

Tout le monde s'est mis à l'heure de M. Benkirane, Premier ministre désigné, comme le veut le protocole en attendant les étapes de validation du nouveau gouvernement. Cette atmosphère d'attente est le propre de tout changement, mais en même temps cela doit cesser pour passer aux choses sérieuses, l'action découlant d'un programme politique porté par une coalition. Avant chacun avait sa partition et après le sifflet du peuple, on se met autour d'une table pour négocier le plus petit dénominateur et fusionner des projets pas forcément proches à la base. Nous n'oublierons pas de mettre le sujet de la performance globale à savoir sociale, sociétale, et environnementale dans le haut du panier de nos décideurs politiques et économiques. Cette priorité présuppose de défendre un rêve simple et salvateur, celui d'arrêter de se dire que tout va quand

», nous ne pourrions jouer une partition qui gagne.

Il est important de méditer sur notre richesse collective, l'Homme en un grand « H ». Chacun peut contribuer à faire avancer les choses. Le politique doit dès maintenant mettre les mots Confiance et Création de valeur partagée comme leitmotiv pour avancer vite et bien.

Le peuple ne croit plus au père Noël, mais sait aujourd'hui faire la part entre le blé et l'ivraie. Il attend des actes et sait décrypter nos engagements. Nous devons valoriser nos talents et en être fiers. Il devient difficile de faire rêver nos jeunes et moins jeunes. Leurs idoles sont soit intemporelles soit chez l'Oncle Sam. N'y a-t-il vraiment pas de personnalités marocaines dignes de nos rêves ! À force de croire que l'on ne sera jamais des pionniers mais plutôt toujours des suiveurs, comme le sont certains smartphones comparés à l'iPhone, on fabrique cette vérité qui inhibe toute envie de créer. Si nous ne mettons pas des locomotives (volets civil, social, sociétal et économique) à l'ouvrage, nous resterons sur le quai ou au mieux dépenserons de l'énergie sans contrepartie pour le peuple. Pour cela, il faut arrêter de parler macro-économie et d'agir localement ici et maintenant en accélérant le déploiement de modèles de rupture tels que l'auto-entrepreneur.

Il est important d'arrêter de confondre emploi et salariat et de promouvoir la voie de l'entrepreneuriat comme un métier à part entière et non pas comme une cinquième roue du carrosse. Cela passe impérativement par une formation dans les 100 premiers jours de la mandature de tous nos députés à l'entrepreneuriat. Cela passe notamment par une immersion d'une semaine dans des PME de leur circonscription en subissant par exemple le test du CJD sur la création de l'entreprise en ligne sur le site de l'ANAPEC. La PME et surtout la très petite entreprise sont l'épine dorsale de notre économie. Nos politiques doivent trouver normal d'apprendre l'anglais pour converser à l'international, apprendre le monde de l'entrepreneuriat pour communiquer avec les créateurs de valeurs et d'emplois dans ce pays. Nos PME sont encore sous-capitalisées, beaucoup de nos entrepreneurs pensent que la durée de vie de leur entreprise est en lien direct avec la date de leur épitaphe. Cette approche est dangereuse, car elle ne permet pas de mettre la création de valeur par l'entreprise comme l'essence même pour protéger le salarié du chômage. C'est le vrai filet social. L'Etat doit agir vite pour faciliter la transmission des entreprises familiales. Nous devons accélérer les défis. En effet, les Départs Forcés des Incompétents (Défis) tous azimuts doivent être une priorité. Nous ne pouvons plus systématiquement vouloir



La rue s'agite...

« faire du neuf avec du vieux ». Pour affronter la compétition, d'un monde village ouvert, rude et passionnante, nous devons faire preuve d'entrain, de responsabilité et accepter que faire des erreurs est une école qui permet de grandir. Vive l'échec, pour mieux rebondir ! Mais ceux ou celles qui se servent au lieu de servir doivent être sanctionnés immédiatement.

Nos clés de succès passent par un marché interne fort, des PME compétitives et qui osent l'international, et un rêve fort comme levier, celui d'intégrer le Maghreb économique pour les jeunes de nos pays. Arrêtons de croire que la région s'analyse hors du cadre de l'Afrique et du Maghreb et que c'est impossible avec pour seule réponse : Parce que !!! Parfois, à nous entendre, même nos rêves les plus insensés sont en noir et blanc et souvent plus prudents que notre réalité. Doit-on faire un lien entre le nombre des salles de cinéma qui fondent à vue d'œil et notre incapacité de rêver Grand et en couleur avec le son I-Max.

C'est à nous de donner le ton et de nous libérer de notre auto-censure. Nous avons suffisamment d'appuis avec une élite locale et une diaspora insuffisamment mise à contribution. Elle doit apporter son expertise et aussi son réseau et ses fonds. Cela passe par la mise en place de la loi sur les Business Angels. Donnons l'envie au grand nombre de mettre son bas de laine dans l'économie réelle, celle de nos enfants pour développer nos villes, nos villages et nos régions. Par ailleurs, Il est inadmissible que des spéculateurs, nouveaux riches ou anciens pauvres s'enrichissent de façon éhontée notamment dans l'immobilier en dehors de toute transparence (informel,

salariés non déclarés par conséquent non protégés), avec des profits dignes d'un placement à très haut risque à faire rougir Madoff. Les travailleurs dans le sens large du terme, entrepreneurs transparents inclus, continuent de se sentir incompris et de voir leurs revenus stagner, voire baisser. Les 100 jours doivent voir la mise sur pied des grandes lignes d'un projet politique capable de stopper l'économie de rente et de donner le cap pour une transparence des actions de la Cité. Ne doit-on pas aussi expliquer à nos concitoyens que notre égoïsme exacerbé, chacun voulant avoir sa piscine dans une région de stress hydrique est un signe fort de déresponsabilisation ? Légiférer rapidement pour inciter les grands ensembles résidentiels à avoir des piscines collectives favoriserait la socialisation des résidents avec une touche écolo et une réduction des coûts. Nous devons réhabiliter la valeur du travail et la notion de bénéfice « fair et responsable » et renforcer le rôle de la fiscalité comme outil d'orientation politique. Nos gouvernants doivent mettre l'Homme au centre de leurs préoccupations et défendre une société du savoir qui privilégie la formation, l'innovation, l'envie d'entreprendre pour créer de la valeur ajoutée pour nous et aussi pour les générations futures. Alors, le politique a 100 jours pour convaincre ses électeurs et aussi et surtout les autres qu'il est capable d'apporter et/ou de s'approprier des solutions pragmatiques, visibles pour les Marocains d'en bas. Disons leur par des actes qu'ils sont dans le jeu et que nous bâtirons ce pays par et pour eux. ■

(*) Militant associatif



Zakaria Fahim *

rien ne va et croire sans broncher les mêmes refrains qui nous font la chansonnette: « Je s'occupe de tout, tu s'occupes de rien ».

L'homme avec un grand « H » « En a marre d'être pris pour l'idiot du village », juste bon pour applaudir des histoires qu'il n'a pas co-écrit, blanchir des erreurs qui ne sont pas les nôtres sans pouvoir en rendre compte à leurs auteurs.

Si nous devons hériter notre futur, exigeons de participer à la réalisation du scénario de son présent pour l'assumer pleinement. Cette nouvelle constitution nous donne des prérogatives, à nous d'être acteurs en exigeant des retours d'information périodique sous différents supports (internet, facebook, twitter, presse écrite et télévisée...) sur un retro-planning SMART.

Gageons qu'il ne peut y avoir de développement fort de notre pays sans des acteurs forts, politiques, dans le gouvernement mais aussi et surtout dans l'opposition avec un regard critique et constructif de la société civile. Sans une synergie et une responsabilité individuelle capable de donner du sens dans un second temps au « Nous

A G A D I R

Votre propriété
à **10** min de la **mer**



Des villas à partir de **559 000** Dhs
Des appartements à partir de **361 000** Dhs



al omrane
Agadir

*Le droit au logement ...
Le droit au bonheur*

Av 29 Février Nouveau Talborjt - Agadir
Tél. : 05 28 84 12 10

LE BEURGEAIS
GENTLEMAN1492 :
Adios Andalucia

Al'époque des colonies, les enfants subsahariens récitait sur les bancs des écoles de Jules Ferry « nos ancêtres les Gaulois ». Au Maghreb, on a tous ânonné à l'école primaire « Les premiers habitants du Maghreb sont les Berbères. Ils sont venus du Cham (Syrie), via la Habacha (Ethiopie) ». Un jour, au collège, en troisième, j'avais ainsi interpellé le professeur d'histoire : « Monsieur, pensez-vous que le chemin le plus court pour faire la route Syrie-Maroc était de passer par l'Ethiopie ? ». Au lieu de débattre cette question de géographie, l'enseignant pensa que je remettais en cause son arabitude et son islam. Il m'a alors traité de mécréant à qui il souhaitait un séjour éternel dans les flammes de la géhenne.

D'où viennent donc nos ancêtres ? Ce qui est factuel c'est que l'écriture ancêtre du tfinagh, a été repérée dans les montagnes de l'Atlas. Elle a été datée de 3000 ans. Les preuves ne manquent pas pour attester d'une civilisation berbère sempiternelle. Alors pourquoi occulter cette question des origines ?

Selon la tradition, FIHRI Okba fils de Nafi, un type né en Arabie, comme par hasard, en l'an 622 du calendrier grégorien (ce qui correspond à l'an zéro de l'Hégire ! l'année de la fuite de Mahomet de la Mecque pour échapper à la menace de ses oncles) est venu d'Arabie. Ce Monsieur FIHRI aurait pris Dieu à témoin, du côté d'Agadir, dans les parages de l'Oued Massa, comme quoi il croyait avoir soumis le monde entier à la volonté du Dieu au nom duquel il guerroyait et tuait. J'ai des doutes sur sa présence à Agadir. Je l'imagine plutôt traîner du côté d'Oran. Ce FIHRI mourra en

683, lors de la défaite de son armée par les Algériens. Selon l'historien Ibn Khaldoun, ce serait la reine algérienne, Kahena, qui aurait ordonné la mort de ce conquérant arabe. Son tombeau se trouve à Biskra en Algérie. Un aller-retour Biskra/Agadir à dos de cheval ça fait beaucoup de galops même pour un pur sang arabe. Je l'imagine mal dépasser Boujaâd. Et si jamais, ils s'étaient amusés à s'aventurer du côté de la petite bourgade d'Oued-Zem, la tribu des Smaâlas les aurait mariés à leurs filles et transformés en métayers pour travailler la terre caillouteuse et aride des hauts plateaux du phosphate.

Personnellement, le trajet Biskra/Agadir me fatiguerait même à dos de chevaux-dyne, fussent-ils d'origine allemande. Mais n'est pas FIHRI qui veut ! Seuls des historiens arabes, fortement imprégnés de culture Walt Disney et manquant d'analyse scientifique peuvent imaginer que ce Monsieur et ses troupes aient arabisé tous les Marocains en un seul et unique galop de Biskra à Agadir.

Malgré la perte de leur FIHRI, les arabes continuèrent leur œuvre de soumission des Algériens. Leur reine Kahina prit la tête de la résistance. Fille unique, elle succéda à son père puis fédéra de nombreuses tribus pour mieux résister aux envahisseurs syriens. Elle régna pendant un quinquennat. Vaincue, non pas aux élections, mais dans la dernière bataille de 693 contre l'armée syrienne, elle se réfugia dans l'Amphithéâtre d'El Jem. Elle fut faite prisonnière avant d'être décapitée au lieudit « puits de la Kahina » (Bir El Kahina). Les chefs de l'armée victorieuse envoyèrent sa tête en trophée au Calife de Damas. En arabe, Kahina désigne une devineresse ou une sorcière, ce qui est péjoratif pour certaines interprétations.

En hébreu le mot est proche de Cohen qui a le sens de prêtre.

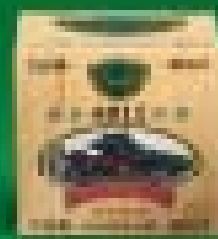
Depuis la victoire de Shrek, le sympathique showman marocain (7lay9i) aux élections législatives marocaines, les généraux algériens font enfin leur mea culpa et regrettent le vol de la victoire du Front Islamique du Salut en 1992. Entre les deux tours, ils avaient empêché la victoire du FIS et plongé le pays dans la guerre civile. Rachid Boudjedra écrira par la suite son pitoyable pamphlet « FIS de haine »...

Ce qui se passe aujourd'hui en Tunisie et au Maroc prouve qu'il y a une autre manière de gérer une victoire électorale. Le Maroc n'a plus un faible pour l'idéologie panarabe... les Marocains qui souffrent depuis 30 ans à cause de l'effort de guerre imposé par leurs très « chers » frères algériens et ont fini par comprendre que le panarabisme est un gros mensonge qui se fait rare dans la pratique de tous les jours.

Après la forteresse d'Ayoub (Calatayud), en chemin vers Khouribga, je me suis arrêté au niveau d'un col, entre Grenade et la côte méditerranéenne sur l'autoroute A44 pour admirer l'Alhambra.

Les Espagnols appellent ce point de vue El Suspiro del Moro (le Soupir du Maure). C'est à cet endroit, en l'an 1492, que le dernier prince arabe Bou Abdil aurait versé des larmes et connu des instants dépressifs à la vue des dernières images de sa ville, distante de quelques kilomètres mais tombée entre les mains des catholiques. Aixa, sa mère, se serait moquée de lui en des termes misogynes « *Tu pleures comme une femme ce que tu n'as pas su défendre comme un homme* ». Adios Andalucia ! ■

Beurgois.Gentleman@gmail.com



أتاي الهدية، مذاقو ما ينفذ عليا

TGV : Un train nommé délire

Trouvez-vous normal que le Maroc dont les moyens sont très limités se lance dans le chantier onéreux des trains à grande vitesse alors que deux grandes métropoles du pays, Agadir et Marrakech, ne sont toujours pas reliées par le train ?

Le président français a débarqué jeudi 29 septembre 2011 à Tanger pour poser la première pierre du chantier de la ligne ferroviaire à grande vitesse devant relier Tanger, Rabat et Casablanca. C'est Nicolas Sarkozy lui-même qui a annoncé la « bonne nouvelle » il y a quelques semaines. Il faut dire que le déplacement présidentiel se justifie largement. Le projet, un marché de gré à gré confié à l'entreprise française Alstom, nécessite un investissement de 33 milliards de DH qui pourrait s'alourdir en cours de route de quelques milliards supplémentaires. La première ligne du TGV, qui circulera à une vitesse de 350 km/h, doit être mise en exploitation en 2015 et permettra de faire passer la durée du trajet entre Tanger et Casablanca de 5 heures 45 mn actuellement à 2 heures 10 mn. C'est le facteur rapidité qui a été mis en avant par le ministre sortant du Transport et de l'Équipement Karim Ghellab pour justifier la mise en place de ce chantier hautement budgétivore.

Mais la question se pose d'elle-même : Le Maroc, au stade actuel de son développement inégal et inachevé, a-t-il franchement besoin d'une ligne TGV pour relier Tanger, Rabat et Casablanca? La réponse "roule" évidemment de source.

Le pays a évidemment d'autres priorités réellement déterminantes pour son progrès social et sa mise à niveau économique. A priori, rien ne justifie la nécessité d'écourter le trajet entre la capitale économique et la mariée du nord. Casablanca n'est pas encore ce centre d'affaires moderne et dynamique où le temps des opérateurs économiques est compté, Tanger encore beaucoup moins.

Moderniser le rail

Et ce n'est pas l'implantation d'une usine Renault dans le port Tanger Med qui imposerait d'y arriver dare-dare. En outre, au Maroc, les gens ont tendance à prendre tout leur temps et de vivre au ralenti. C'est ce qui fait d'ailleurs le charme du Royaume qui a toujours sub-



Nicolas Sarkozy.

jugué notamment les Français qui viennent se prélasser à l'ombre des palmiers... Alors, pourquoi vouloir nous forcer à aller plus vite que la musique seulement sur le TGV ? Les défenseurs de la réduction du trajet entre les trois villes peuvent toujours arguer que le TGV au Maroc est une projection dans l'avenir. Mais ce n'est pas demain la veille que Tanger aura les allures de New York et Casablanca ressemblera à Hong Kong. Seule certitude en revanche : Le Maroc, qui est en train de réussir son réseau autoroutier, avait besoin en vérité de compléter son offre transport en modernisant son rail et en reliant les villes qui ne le sont pas encore.

Trouvez-vous normal qu'un pays dont les moyens sont très limités se lance dans le chantier onéreux des trains à grande vitesse alors que deux grandes métropoles du pays, Agadir et Marrakech, ne sont toujours pas reliées par le train? Idem d'Essaouira, Beni-Mellal, Tétouan, les provinces du sud... Avec un budget moins colossal que celui du TGV dont le problè-

me de la rentabilité se posera le cas échéant, le Maroc aurait pu initier un bon maillage ferroviaire de son territoire tout en lançant les travaux de la ligne Casablanca-Laâyoune. Ce serait alors le rail de Al Wahda (l'Union) qui ferait écho à la route éponyme lancée au lendemain de l'indépendance le 15 juin 1957. Quel signal politique fort cela aurait été vis-à-vis de la communauté internationale et des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume ! Et puis, le déplacement des populations entre le nord et le sud est aujourd'hui problématique en raison de la quasi-absence des moyens de transport alors que le bon sens commande d'encourager la mobilité entre le nord et le sud... Dans un tel contexte marqué par des disparités territoriales profondes et des incohérences de développement, il est évident que le lancement du TGV s'apparente à un luxe ruineux qui ne rime à rien. On ne mène pas grand train de vie quand les finances de l'État sont en mauvais état. ■

A.Z.





Le Gouvernement
du Royaume du Maroc

Deux nouvelles mesures pour promouvoir l'emploi



LE CONTRAT D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Il apporte une contribution de l'Etat de 25 000 Dh aux entreprises engagées dans un processus de formation / intégration en cas de signature d'un Contrat à Durée Indéterminée avec un chercheur d'emploi titulaire d'un diplôme universitaire et qui n'a pu être inséré après plus d'une année d'inscription à l'ANAPEC.

LA PRISE EN CHARGE DE LA COUVERTURE SOCIALE

Il s'agit de rendre plus attractif encore le dispositif de formation / insertion en cas de recrutement sur CDI, par la prise en charge de la part patronale de la couverture sociale, durant une année, au cours ou à l'issue des 24 mois de stage.

Pour en savoir plus et connaître
les modalités d'application de ces mesures :

- contactez votre agence ANAPEC ;
- consultez le site internet de l'ANAPEC ou



www.anapec.org

La chaîne tout info BFM TV a diffusé en exclusivité mondiale les images des caméras de surveillance du Sofitel du 14 mai 2011, le jour où Dominique Strauss-Kahn a été arrêté à New-York suite à une accusation d'agression sexuelle sur la femme de chambre Nafissatou Diallo. Ces images sont franchement troublantes, notamment la séquence montrant la joie des deux agents de sécurité de l'hôtel qui se sont enlacés en se frappant dans la main et même en exécutant des pas de danse après qu'ils eurent appelé la police. Que célébraient-ils ? La réussite du piège tendu à l'ex-patron du FMI ? Tout cela laisse clairement entendre que DSK a été victime d'un complot politique. Ce que le Canard Libéré a toujours soupçonné. Voici le premier article qu'il a consacré à cette affaire cousue de fil blanc...

Affaire Strauss-Kahn

Coup monté ou coup consenti?

Les accusations d'agression sexuelle proférées par une femme de chambre à l'encontre du patron du FMI ne manquent pas de zones d'ombre...

Très choquante, l'image restera à jamais gravée dans la mémoire collective, Dominique Strauss-Kahn sortant d'un commissariat de Harlem, les mains menottées derrière le dos et encadré par des policiers juste avant son embarquement pour comparaître lundi 16 mai devant un tribunal de New York où la présidente lui a refusé contre toute attente la liberté conditionnelle en échange d'une caution d'un million de Dollars. Expédié à la prison où il séjournera jusqu'à ce vendredi à moins que la justice ne décide de prolonger sa détention. Accusé et inculpé dans une affaire de crime sexuel contre une femme de chambre dans un hôtel Sofitel de Manhattan, le patron du FMI était traité comme un vulgaire délinquant alors qu'il est innocent jusqu'à preuve du contraire.

La scène de la première audience judiciaire est encore plus stupéfiante, les caméras zoomant avec une générosité très suspecte sur le visage d'un DSK hébété, le regard hagard, ne comprenant pas ce qui lui arrive. Impuissance totale de l'un des hommes les plus puissants de la planète. La méthode qui rappelle les séries télévisées US a choqué partout dans le monde notamment en France où les procès ne tournent pas à un lynchage médiatique aussi violent. Favori dans la course présidentielle, Dominique Strauss-Kahn a-t-il été victime d'un coup monté de la part de ses adversaires politiques en France? Certes, l'homme est connu pour être très porté sur le sexe, mais pas au point de perdre ses moyens dès qu'il voit une femme.



Dominique Strauss-Kahn victime d'un complot ?

Rendez-vous

Or, le déroulé des faits au désormais fameux Sofitel de Manhattan tend à le faire passer pour un détraqué sexuel dangereux qui a bondi sur son accusatrice qu'il a séquestré pour la violer. Or, force est de constater que cette histoire est tirée par les cheveux, beaucoup de zones d'ombre subsistent. D'abord celle-là : La femme de ménage affirme être entrée dans la chambre de Dominique Strauss-Kahn, la suite 2086 «en croyant qu'elle était inoccupée». Or, un porte-parole d'un grand groupe de palaces fran-

çais confirme qu'aucun personnel d'entretien ne peut accéder à une suite tant que le check-out n'a pas été fait par son occupant. Ce qui était le cas ici. En ouvrant la porte, la victime dit avoir aperçu un homme complètement nu sortir de la salle de bain. Soit. Mais la réaction normale, voire naturelle de toute femme en pareille situation devrait être « excusez-moi monsieur » et battre aussitôt en retraite en refermant la porte. Et puis, selon certains témoignages, DSK n'avait pas l'attitude d'un homme en fuite, il a réglé sa note d'hôtel le plus normalement du monde. Quant au

téléphone qu'il a oublié dans sa chambre, il a lui-même appelé la réception pour leur signaler cela. Toutefois, les enquêteurs ont retrouvé des preuves assez accablantes pour l'accusé: Des griffures sur son corps et des traces d'ADN de la victime sur ses vêtements. Pour le moment, DSK refuse de plaider coupable, niant les accusations d'agression sexuelle, tentative de viol et séquestration.

Ce qui laisserait croire que la plaignante a inventé cette histoire (d'agression sexuelle) de toutes pièces et qu'elle aurait été consentante. Ce qui changerait tout. Originnaire de la Guinée, mère d'une fille de 15 ans, Nafissatou Diallo, 32 ans, savait qui était le locataire de la fameuse suite puisque la photo de DSK avait été affichée avant son arrivée dans l'endroit réservé au personnel de chambres. En accédant à la suite du patron du FMI ce samedi 14 mai vers midi alors qu'elle était encore occupée, Aminatou avait-elle rendez-vous avec lui ? Celle qui s'est érigée en victime alors qu'elle pourrait avoir consenti un rapport sexuel a-t-elle été l'instrument d'une conspiration visant à discréditer DSK et à le dégrader définitivement du chemin de la présidentielle française tout en éclaboussant l'image du Parti socialiste très mal en point depuis l'éclatement de ce scandale? Visiblement, le «crime» profite à la droite et surtout à son chef obsédé par un deuxième mandat. L'affaire DSK pourrait bel et bien être une affaire francofrançaise qui s'est jouée à New York. En somme, une (sale) affaire d'État. ■

Ahmed Zoubair

2011, l'année de la contestation

L'année 2011 a été celle de la contestation sociale : Du « printemps arabe » au mouvement des Indignés, des citoyens de tous les continents se sont élevés contre un modèle capitaliste générateur de toujours plus d'inégalités sociales, appauvrissant la démocratie.



En un an, le monde arabe a connu plus de bouleversements qu'en des décennies. Premiers à chasser leurs despotes Ben Ali et Moubarak, les Tunisiens et les Égyptiens viennent d'organiser les premières élections libres de leur histoire. Les Libyens découvrent la liberté depuis la chute dans le sang du régime Kadhafi après plusieurs mois de combats. Les Yéménites sont sur le point de tourner la page d'un régime autocratique alors qu'en Syrie, l'insurrection contre le régime du président Bachar al-Assad ne faiblit pas et reçoit le soutien de la Ligue Arabe et de la communauté internationale. L'hebdomadaire américain Time a d'ailleurs désigné mercredi «le manifestant» comme «personne de l'année». En couverture le magazine montre ainsi l'image d'une personne jeune, à la bouche et au nez recouverts d'un foulard, les

cheveux cachés par un bonnet. Le magazine fait en pages intérieures le portrait de 50 de ces manifestants dans le monde. Parfois âprement discuté, le choix s'est imposé facilement cette année. «Il y avait un vrai consensus parmi nos correspondants et journalistes. Tout le monde a pensé que c'était le bon choix, le plus sérieux. Cela nous a semblé juste», a expliqué Rick Stengel, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire. En annonçant ce choix à la télévision, Rick Stengel a expliqué que ces manifestants «ont déjà changé l'Histoire et ils changeront l'Histoire à l'avenir. Partout les gens ont dit qu'ils en avaient assez. Ils ont contesté, ils ont exigé. Ils n'ont pas désespéré, même quand les réponses sont arrivées sous forme de gaz lacrymogènes ou de balles. Personne n'aurait pu savoir que lorsqu'un vendeur de fruits tunisien s'est immolé sur une place, cela générerait des manifestations qui ont fait tomber des dictateurs en Tunisie, Égypte et Libye, et secoué les régimes en Syrie, au Yémen ou à Bahreïn. Ou que l'esprit de contestation mènerait les Mexicains à se dresser contre la terreur des cartels de la drogue, les Grecs à manifester contre des dirigeants injustifiables, les Américains à occuper des espaces publics pour protester contre les inégalités et les Russes à se rassembler contre une autocratie corrompue.»

Tradition lancée par Time en 1927, la «personne de l'année» est désignée, après un vote du public, par les journalistes du magazine. Des groupes ou concepts ont été distingués à plusieurs reprises, tels que «GI Joe», le soldat américain lambda, en 1950 ; «la classe moyenne» en 1969 «l'ordinateur» en 1989 ; «la planète en danger» en 1998 et «vous» en 2006. ■

Rire des dictateurs

En 2011, les blagues ridiculisant les despotes fusent en pleine révolution, même aux heures les plus sanglantes. La menace proférée par Kadhafi à l'encontre de sa jeunesse manifestante, lors de son discours halluciné le 22 février, a fait l'objet d'un remix. Baptisée «Zenga Zenga» («ruelle» en arabe), son clip posté sur YouTube, rencontre un écho important. En quelques heures seulement, il a déjà été visionné plus d'un million de fois. Les noktas (blagues

politiques prisées des Égyptiens) autour de Moubarak étaient répandues bien avant le 25 janvier, début du soulèvement. Le raïs était moqué pour sa ressemblance supposée avec la mascotte de la Vache qui rit. Sur la place Tahrir, mais aussi en Tunisie, et dans les zones libérées de Libye, pas une seule manifestation sans une caricature. Les traits sont grossis, des slogans y sont ajoutés comme «Wanted». Parfois, les leaders sont animalisés, sous les traits de cochons ou de chiens. ■

Egypte : Une révolte inachevée ?

Alors que les Égyptiens se pressent dans les bureaux de vote pour les élections législatives, ils sont également nombreux à affronter, place Tahrir, les forces de sécurité. La nouvelle Égypte a du mal à tourner la page...

Avant même que les événements de Tunisie ne circulent sur internet des images d'un jeune Égyptien, Khaled Saïd, aurait été tabassé à mort par la police d'Hosni Moubarak en juin 2010 à Alexandrie. Lorsque, inspirés par les Tunisiens, les Égyptiens organisent leur premier «jour de colère» le 25 janvier, l'un des mots d'ordre lancés sur Facebook est «Nous sommes tous des Khaled Saïd». Les manifestations se succèdent, réunissant des centaines de milliers de personnes à travers le pays, notamment sur la place Tahrir du Caire qui devient le symbole de la «révolution du Nil». Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, multiplie les concessions et les adresses solennelles à la nation mais là encore, rien n'y fait. Après des années de résignation, les manifestants ne veulent plus rien d'autre que son départ pur et simple.

Le 11 février, un vendredi comme le 14 janvier fatal à Ben Ali, un groupe d'hélicoptères s'élève dans le ciel du Caire, passe non loin de la place Tahrir et s'éloigne. Moubarak s'en va, définitivement. Avec



le consentement de la population, qui lui sait gré d'avoir évité un bain de sang, l'armée prend les rênes du pays, promet de transférer le pouvoir à un gouvernement civil et s'engage à respecter les traités internationaux, notamment le traité de paix signée en 1979 avec Israël. La confiance en les militaires s'effrite toutefois peu à peu. Le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui et son Conseil suprême des forces armées (CSFA), au fonctionnement opaque, sont soupçonnés de manœuvrer en coulisses pour conserver le pouvoir et préserver les intérêts tentaculaires de l'armée et les manifestations reprennent en novembre sur la place Tahrir. Ce climat tendu n'empêche pas les Égyptiens de voter en nombre à partir du 28 novembre lors d'un scrutin au déroulement complexe dans lequel la confrérie des Frères musulmans, interdite mais tolérée par Hosni Moubarak, place de grands espoirs. Les jeunes révolutionnaires ont toutefois un objectif commun. Si hier ils réclamaient le départ du président Hosni Moubarak, aujourd'hui ils demandent celui des militaires. Ils réclament «la chute du maréchal Tantaoui». Il est aussi à la tête de l'ensemble des généraux qui commandent la transition politique. Ces derniers mois, les dirigeants militaires n'ont pas tenu leur promesse en matière de respect des droits humains. Avec la répression de nombreuses manifestations pacifiques à travers le pays, la comparution de milliers de civils devant des tribunaux militaires et l'emprisonnement de blogueurs, de militants, de journalistes, le maintien de la législation d'urgence, la confiance est totalement rompue. ■

L'Euro malheureux

L'année 2011 a été marquée par la crise de l'endettement en Europe. Après avoir touché la Grèce, l'Italie ou encore l'Espagne, la crise économique menace désormais tous les pays de la zone.



De la crise des « subprimes » à la crise de l'économie réelle... Une crise économique et financière sans précédent est venue ravager toute une partie de l'Europe de plein fouet. Après avoir touché la Grèce, l'Italie ou encore l'Espagne, la crise économique menace désormais tous les pays de la zone. L'année 2011, aura été celle de la dégringolade des économies européennes et de la récession. Avec la crise européenne de la dette, la Grèce et l'Italie sont passées tout près de la faillite. Pour remédier aux défaillances économiques, les gouvernements ont pris des mesures drastiques. Au programme, plan de sauvetage, rigueur et mesures d'austérité. Dans ce scénario catastrophe, la France et l'Allemagne se positionnent comme le couple leader d'une Europe au bord de l'implosion. Mais la France est au même régime que ces voisins : Elle a adopté deux plans de rigueur. Les gouvernements de la zone euro ont tous revu leurs estimations de croissance à la baisse pour l'année 2012. Les Européens ont décidé de serrer les rangs au-delà de la

zone euro pour sortir de la spirale négative de la crise, et renforcer la discipline budgétaire, à l'issue du dernier sommet de Bruxelles. Seule exception : le Royaume-Uni a opposé un refus ferme à tout changement de traité.

Plus d'austérité

Les 17 pays de la zone euro et neuf autres Etats soutiennent le nouveau pacte d'« union de stabilité budgétaire » qui pourrait être signé en mars et prendra la forme d'un accord gouvernemental. Il vise à durcir la gestion des comptes publics pour l'Union monétaire, avec « règles d'or » dans tous les pays et sanctions quasi-automatiques. Des pays bénéficiant d'une aide extérieure, comme la Grèce ou l'Irlande aujourd'hui, pourront en outre être placés sous tutelle européenne. La Suède et la République tchèque ont toutefois dit avoir besoin de temps avant de trancher. De son côté, la Hongrie, qui s'était dans un premier temps rangée du côté britannique, a changé de camp vendredi en milieu de journée. Le seizième sommet de l'UE - depuis le début de la crise de la dette fin 2009 - a pour le res-

te accouché de résultats d'ampleur limitée. Berlin refuse toujours les euro-obligations, qui permettraient de mutualiser la dette. Même si la Banque centrale européenne (BCE) va notamment accorder des refinancements des banques à trente-six mois, une durée jusqu'ici inédite, elle n'a pas annoncé un rachat massif de la dette. Le chancelière Merkel a rejeté aussi une proposition visant à augmenter les moyens du futur fonds de sauvetage permanent de la zone euro (MES, Mécanisme européen de stabilité), qui sera doté de 500 milliards d'euros et devrait commencer à fonctionner mi-2012. Les ministres des Finances de la zone euro ont récemment convenu de verser 150 milliards d'euros au Fonds monétaire international (FMI) sous forme de prêts bilatéraux, conformément à ce qui avait été décidé lors du sommet du 9 décembre dernier, le but de l'opération étant de permettre au FMI de peser davantage dans la résolution de la crise de la dette. Mais une fois encore, la Grande-Bretagne a décidé de faire cavalier seul, privant le fonds de 30 milliards d'euros. ■

La Libye sans Kadhafi

Le colonel Mouammar Kadhafi est mort comme il a régenté la Libye : Violemment. Quarante-deux ans durant, il aura été simultanément brutal, erratique, excentrique, bouffon colérique ayant eu une inclination prononcée et constante pour la destruction.

Pas moins cruel qu'Amin Dada, Bokassa ou Saddam Hussein, et comme eux capable de passer des villes entières au fil de l'épée. Pas non plus moins tyrannique ni dénué du moindre scrupule. Mais dans le gang des dictateurs africains ou arabes, Mouammar Kadhafi faisait la différence par ses pitreries, sa dimension ubuesque, le côté carnavalesque qu'il avait donné à son régime, où lui-même apparaissait grimé à outrance, travesti comme s'il s'était donné comme rôle celui d'incarner un Caligula oriental.

Révolutionnaire, il ne l'était plus beaucoup, surtout depuis son spectaculaire rapprochement avec les Etats-Unis, au début des années 2000, considérés jusque là comme l'incarnation du Mal. Alors, plus le déguisement s'effiloçait, plus perçait sa véritable personnalité, celle d'un authentique psychopathe.

Quatre décennies après avoir renversé au nom du peuple le roi Idris Senoussi, le « Frère Guide » Mouammar Kadhafi s'agrippait à tout



prix au trône qu'ébranle un soulèvement infiniment plus populaire que son pouvoir clanique.

Et le plus ancien dirigeant arabe et africain a continué jusqu'au bout à lancer des appels à « la résistance » contre les « croisés » occidentaux. Il appelait aussi à la victoire sur les « insurgés », liés, selon lui, à Al-Qaïda et qu'il appelait « les rats ».

Ainsi, ses apparitions furtives et ses imprécations radiotélévisées, assénées d'une voix éraillée et bégayante, ont semblé baliser une irréversible déchéance. Mais ce bédouin pugnace puisait dans le déni de réalité - « Il n'y a pas de manif et les Libyens m'adorent » - une énergie dévastatrice.

Kadhafi est mort dans une ville en armes. Il l'avait dit et proclamé. Mais il n'est pas mort les armes à la main. Son convoi a été frappé et stoppé par un raid de l'Otan alors qu'il essayait de quitter la ville de Syrte. En fuite, donc. Comme il avait fui de son palais de Bab Al Aziziya à Tripoli. Il aurait ensuite été traqué par des combattants qui l'auraient retrouvé et blessé gravement. Il avait proclamé qu'il refuserait de se rendre et plongerait la Libye dans le chaos. De ce point de vue là, il a tenu ses promesses. Les batailles de Syrte, de Beni Walid et de Sebha ont été terriblement coûteuses en destructions et en vies humaines, militaires et civiles. Elles étaient inutiles, absurdes, grotesques. Du sang, encore du sang. Pour rien. Une logique de forcené. ■



Your Bridge to the World

Maroc Export est un outil de réflexion et de Marketing, dont l'objectif est l'internationalisation des entreprises marocaines et la promotion de son offre exportable. Il met à disposition des exportateurs des données sur les marchés mondiaux afin de leur permettre une meilleure visibilité sur leurs perspectives de croissance.

Maroc Export encourage et accompagne les entreprises exportatrices marocaines.

Sa stratégie s'articule autour de quatre principaux axes :

Promotion, Executive Marketing, Communication et Mise en relation.

Maroc Export assure aux exportateurs une visibilité optimale et soutenue lors des différentes participations aux multiples foires et salons à l'international.

Notre démarche « 3 en 1 »

- Prospecter de nouveaux marchés,
- Organiser des rencontres B to B adaptées et ciblées,
- Communiquer sur l'offre " Made in Maroc".



www.marocexport.ma

Ben Ali, fuite et fin

Un vendeur ambulant, une policière, une altercation. C'est ainsi que commença le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid la révolution tunisienne, qui déclenchera ensuite «le printemps arabe».

Après 23 ans d'un règne autoritaire, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, est forcé d'abdiquer, face à un soulèvement populaire. La révolution est déclenchée par la mort de Mohamed Bouazizi, un vendeur de fruits tunisien à qui la police a confisqué ses fruits et légumes, et qui s'immole publiquement, le 17 décembre 2010. Son geste désespéré déclenche un mouvement contre le chômage et la vie chère. Les émeutes prenaient alors un tour politique et s'étendaient à tout le pays. Le peuple tunisien en général, et la jeunesse en particulier, était habité par une volonté que résumait bien le slogan scandé par les manifestants : «Ben Ali, dégage !».

Zine El-Abidine Ben Ali, l'un des plus anciens dirigeants du continent africain, était alors confronté à une crise sociale délicate.

Le mouvement social de contestation contre le chômage et la « vie chère » prenait de l'ampleur, et les violences éclataient. Après moult tergiversations, le gouvernement tunisien, sans voix face à la situa-

tion, se fractionnait. C'est sous la pression populaire que le 14 janvier 2011, Ben Ali qui a gouverné le pays d'une main de fer pendant 23 ans fuit en Arabie Saoudite avec son épouse Leïla Trabelsi et de son fils Mohamed, âgé de sept ans.

L'état d'urgence fut décrété dans tout le pays et le premier ministre Mohamed Ghannouchi annonçait, le 14 janvier 2011, qu'il allait assurer l'intérim de la présidence en remplacement de Ben Ali.

Un gouvernement de transition fut nommé. Les violences secouaient le pays. On ne comptait plus les heurts avec les policiers. Des commissariats furent incendiés et sac-cagés.

Processus de transition

Le 23 octobre 2011, les Tunisiens se pressent dans les bureaux de vote pour élire les 217 membres de l'Assemblée constituante, chargée de rédiger la future Constitution du pays et de former un nouveau gouvernement de transition avant des élections législatives et présidentielle prévues dans un délai d'un an environ. La participation

**TUNISIE : LE PRINTEMPS ARABE FAIT
POUSSER LES ISLAMISTES**



dépasse les 90%. Les islamistes d'Ennahda remportent 89 des 217 sièges de l'Assemblée constituante. Cette première élection libre de l'histoire du pays n'empêche pas les violences à Sidi Bouzid.

Ben Ali est condamné par contumace à cinq ans de prison, pour des faits de torture commis en 1991. Il était jugé pour l'arrestation et la

torture de 17 officiers de l'armée accusés de coup d'Etat. Moncef Marzouki, farouche opposant à Ben Ali, est élu par l'Assemblée constituante président de la République tunisienne le 12 décembre. Au total, pendant cette «révolution du jasmin», l'ONU dresse un bilan de 300 morts et des centaines d'arrestations. ■

Ben Laden, l'homme qui valait 25 millions

C'était l'ennemi mondial numéro 1. A 23h36 heure locale dans la nuit du dimanche au lundi 2 mai 2011, Barack Obama annonce la nouvelle : Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaïda a été tué lors d'une opération commando américaine menée au Pakistan. Traqué depuis 10 ans par les services spéciaux américains, l'homme qui était le plus recherché de la planète tombé à quelques kilomètres d'Islamabad. Dix ans que les américains attendaient cela. A peine la nouvelle de la mort d'Oussama ben Laden commence-t-elle à se répandre que des milliers d'Américains se rassemblaient spontanément aux abords de la Maison blanche à Washington ou autour de Ground Zero à New York. Neuf mois plus tôt, les services de renseignement américains informent Barack Obama qu'ils tiennent

certainement une piste pouvant mener à Oussama ben Laden. En suivant la trace d'un messenger d'Al Qaïda, ils repèrent une vaste résidence fortifiée à Abbottabad, cité-garnison et ville de villégiature pour Pakistanais aisés nichée dans une vallée entourée de collines verdoyantes non loin d'Islamabad. Après des mois de surveillance clandestine, les services secrets américains proposent à Barack Obama d'intervenir, sans avoir la certitude qu'Oussama ben Laden, dont la tête est mise à prix 25 millions de dollars, se trouve bien à cet endroit. Le débat fait rage entre les conseillers du président américain et, après une nuit de réflexion, Barack Obama donne son feu vert à l'assaut le vendredi 29 avril. Deux jours plus tard, des soldats d'élite issus du corps des Navy Seals sont héliportés de nuit jusque dans la mystérieuse résidence. Ben Laden est bien là. Il n'est pas armé mais des



coups de feu éclatent. «Geronimo E KIA», lance un membre du commando pour annoncer que «l'ennemi a été tué» (Enemy Killed in Action). A des milliers de kilomètres de là, l'opération est suivie en direct par les plus hauts responsables de l'administration américaine réunis autour d'Obama

dans la Situation Room de la Maison blanche. Pendant 40 minutes, la tension est extrême, les yeux des participants rivés sur l'écran. « Nous l'avons les gars », finit par lâcher le président américain. Les Etats-Unis s'emparent de la dépouille d'Oussama ben Laden et la larguent en mer pour ne pas offrir à ses partisans de lieu de pèlerinage. Déjà ambivalentes, les relations entre les Etats-Unis et le Pakistan s'enveniment. Succès pour les premiers, la mort d'Oussama ben Laden est vécue comme un camouflet par le second. S'il se réjouit officiellement de la disparition du chef d'Al Qaïda, le gouvernement pakistanais s'élève contre l'intervention américaine sur son territoire, qu'il qualifie de violation de sa souveraineté. L'embarras et la colère sont d'autant plus grands à Islamabad que les Etats-Unis n'ont pas tenu le Pakistan informé de cette intervention par crainte de fuites. ■

Les Huileries de Souss Belhassan

Les Huileries du Souss Belhassan, premier producteur d'huile d'olive au Maroc, concentre son activité de raffinage, de production et de commercialisation sur le marché des huiles végétales, de la margarine et des boissons chaudes (thé & café).

Au service de la compétitivité de l'entreprise, 5 unités de production, modernes, autonomes et à la pointe de la technologie, œuvrent au quotidien pour répondre aux exigences de qualité qui font la satisfaction de nos clients.



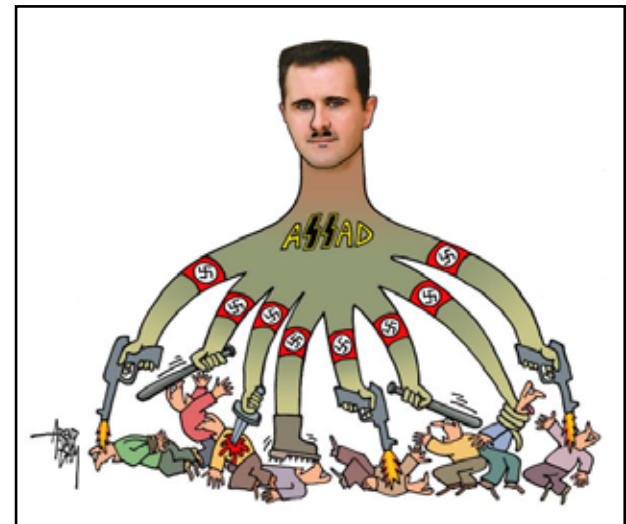
Les Huileries du Souss Belhassan : BP 135, Rue Al Milaha Anza Agadir Maroc
Tél. : 05.28.20.45.03/04/05/06 - Fax : 05.28.20.46.06
E-mail : hsbdirection@menara.ma

HSB

MAROC : L'ANNÉE 2011 EN DESSINS



MONDE : L'ANNÉE 2011 EN DESSINS



Al Jazeera est-elle une création américaine ?

Le réseau de télévision câblée du Moyen-Orient, la voix du Printemps arabe, est-il aussi indépendant qu'il le prétend ?

Al Jazeera fait des vagues au Moyen-Orient depuis sa toute première émission le 1er novembre 1996. Dans ses dépêches et ses talk-shows, la chaîne satellite panarabe, financée par l'État du Qatar, critique avec virulence la politique étrangère américaine en Afghanistan, en Irak et dans les territoires palestiniens, tout en étant une véritable épine dans la chair de nombre d'autocrates arabes. Mais depuis la dernière abondante divulgation de câbles diplomatiques américains par WikiLeaks, le 30 août, des articles ont commencé à circuler —notamment dans les médias iraniens et syriens— sur la relation étroite qui existe entre Al Jazeera et un interlocuteur des plus surprenants: le gouvernement américain. En particulier, un câble récent, issu de l'ambassade américaine de Doha et signé par l'ambassadeur de l'époque, Chase Untermeyer, détaille une entrevue entre le responsable des affaires publiques de l'ambassade et Wadah Khanfar, directeur général d'Al Jazeera [qui a démissionné le 20 septembre], au cours de laquelle ce dernier aurait accepté de modérer et de retirer ce que les États-Unis qualifient de «contenu dérangeant du site Internet d'Al Jazeera». Les accusations selon lesquelles Al Jazeera sert la politique étrangère de l'État qui l'accueille ne sont pas nouvelles, et des documents publiés antérieurement se réfèrent au média comme à «l'un des outils diplomatiques et politiques les plus utiles du Qatar» susceptible d'être utilisé comme «un outil de négociation pour améliorer les relations avec d'autres pays.» Un autre document presse le sénateur John Kerry d'aborder le sujet d'Al Jazeera avec le gouvernement qatari à l'occasion d'une visite dans le pays du Golfe: «Il existe de nombreux précédents d'un dialogue sur Al Jazeera dans le cadre de l'amélioration des relations bilatérales», peut-on y lire. Malgré ces affirmations venant de sources diplomatiques américaines, à la fois la chaîne et le gouvernement qatari insistent sur son indépendance éditoriale et sa totale liberté.

Article retiré

Les sceptiques considèrent la dernière fuite de câbles comme une preuve qu'Al Jazeera est sensible aux pressions extérieures, en partie à cause du résumé du document en question: «Le PAO (le responsables des affaires publiques) a rencontré le 19/10 le directeur général d'Al Jazeera Wadah Khanfar pour discuter du dernier rapport de la DIA (Agence de renseignements de la défense américaine) sur Al Jazeera et les

contenus dérangeants du site Internet d'Al Jazeera... Khanfar a déclaré que l'article récent posant problème à l'USG (gouvernement américain) avait été modéré et qu'il veillerait à ce qu'il soit retiré dans les deux-trois prochains jours. Fin du résumé.»

Dans ce que certains brandissent comme la preuve d'une conspiration américano-qatarie, le câble, daté d'octobre 2005, continue sur une citation de Khanfar: «Il nous faut régler la manière dont nous recevons ces rapports,» mentionnant qu'il en avait trouvé un «sur le fax.»

Plus loin, on trouve dans le mémo la référence à une sorte d'arrangement conclu entre Al Jazeera et le gouvernement américain: «D'un point de vue sémantique, (Khanfar) s'est opposé au recours au mot "accord" tel qu'il était utilisé dans le rapport du mois d'août en première page, sous le titre "Violence en Irak", où l'on peut lire la phrase: "En violation de l'accord de la chaîne datant d'il y a plusieurs mois, passé avec les représentants américains, etc." "L'accord était qu'il s'agirait d'un non-papier", dit Khanfar. (Un non-papier en jargon diplomatique désigne une proposition officielle qui n'engage personne). "En tant qu'entreprise d'informations, nous ne pouvons signer des accords de cette nature, et le voir ici par écrit est pour nous source d'inquiétude."» Si on s'arrête à cela, le câble paraît une preuve flagrante qu'Al Jazeera est à la solde du gouvernement américain. Le site Internet de la chaîne iranienne Press TV l'utilise pour conclure que «le gouvernement américain a déjà eu son mot à dire sur le contenu du site d'Al Jazeera». Le site Internet ArabCrunch dénonce aussi la réaction favorable d'Al Jazeera aux pressions américaines, et affirme que le câble «pourrait bien expliquer la couverture médiatique partielle de l'Irak ces dernières années par AJ». Mais replacés dans leur contexte, ce câble et d'autres racontent une histoire bien différente (...)

Aljazeera.net

Au-delà de ce mémo spécifique, WikiLeaks a publié plus de 30 câbles de l'ambassade américaine à Doha sous la rubrique Al Jazeera, et davantage encore mentionnant le réseau d'informations, rédigés entre septembre 2005 et février 2010. Mais ces câbles ne montrent pas tant l'existence d'une quelconque conspiration que les efforts d'une organisation pour maintenir des standards de qualité professionnelle. Le plus ancien câble disponible aborde le sujet des préparatifs du lancement de «Al Jazeera International», nom initial d'Al Jazeera English, et de l'enregistrement d'une



émission pilote appelée «The Hassan and Josh Show.» Dans un aperçu du développement de la petite sœur de la chaîne, on peut lire que les opérations étaient «encore à un stade embryonnaire quelque peu chaotique» en 2005.

Curieusement, ce pilote, qui n'a jamais été diffusé, était animé par les deux stars de Control Room, documentaire de 2004 sur la guerre en Irak —l'ancien marine Josh Rushing et le journaliste vétérinaire d'Al Jazeera Hassan Ibrahim. L'auteur du câble conclut qu'Ibrahim et Rushing étaient «clairement encore des présentateurs amateurs et auront besoin de beaucoup de pratique pour présenter un programme plus professionnel et attractif». (...)

Décalage générationnel

Par la suite, les responsables de l'ambassade américaine ont rencontré Jaafar Abbas Ahmed, directeur du département d'assurance de la qualité d'Al Jazeera, qui, rapportent-ils, a abordé avec franchise la question de la «résistance et de l'hostilité» des plus anciennes générations de journalistes. Abbas leur a confié que certains employés d'Al Jazeera considéraient l'équipe chargée d'assurer la qualité des programmes avec suspicion, les surnommant parfois KGB ou CIA. «Selon Abbas, les efforts pour professionnaliser Al Jazeera sont ardu», continue le câble, qui indique que le plus gros problème que la chaîne ait eu à faire face était «qu'il est difficile de se débarrasser des vieilles habitudes». On peut y lire: «Si AJ a débuté avec un nombre considérable d'ex-journalistes de la BBC, ils sont devenus de moins en moins nombreux au fil des ans, attirés par d'autres chaînes comme Al Arabiyya, expliqua Abbas. Il ajouta qu'il n'en restait qu'une poignée.

Une majorité des membres de l'équipe de journalistes restants sont donc d'anciens reporters de la télévision d'État. Ils sont peut-être très bons, mais la culture journalistique dont ils sont imprégnés est différente de celle qu'AJ essaie de cultiver, expliqua Abbas.» Au moins un expert, qui a analysé le réseau câblé en profondeur, estime que la culture d'Al Jazeera pourrait très bien expliquer justement les variations de qualité de sa production (...)

Depuis quelques années, Al Jazeera est connue comme le loup blanc et en Occident, la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton en personne a admis que la chaîne offrait «de vraies informations». L'organisation a couvert les soulèvements du Printemps arabe de façon très réactive au Moyen-Orient, allant jusqu'à déprogrammer des émissions populaires pour diffuser des reportages toute la journée à mesure que les révolutions atteignaient leur paroxysme en Tunisie, en Égypte et en Libye. Cependant, à juste titre ou non, les critiques accusent la chaîne d'ignorer les troubles à sa porte, dans le Golfe.

Dans le cas de la Syrie, Al Jazeera a provoqué une réaction virulente après y avoir couvert la répression brutale des manifestants de l'opposition par le gouvernement. Les Syriens ont accusé Al Jazeera de chercher à fomenter des troubles dans le pays, et au moins une chaîne de télévision a accusé le réseau d'informations basé au Qatar de fabriquer des films en studio pour mettre en scène une partie des soulèvements. Rien de surprenant, par conséquent, que certains se servent des derniers câbles divulgués pour faire passer Al Jazeera pour un simple porte-parole du gouvernement américain. ■

Omar Chatriwala

Journaliste free-lance basé à Doha et ancien salarié d'Al Jazeera

Royaume du Maroc

L'ÉLECTRICITÉ

levier incontournable de développement



المكتب الوطني للكهرباء
Office National de l'Electricité

www.one.ma

Le plus incroyable des iPhone **en exclusivité chez Méditel**

